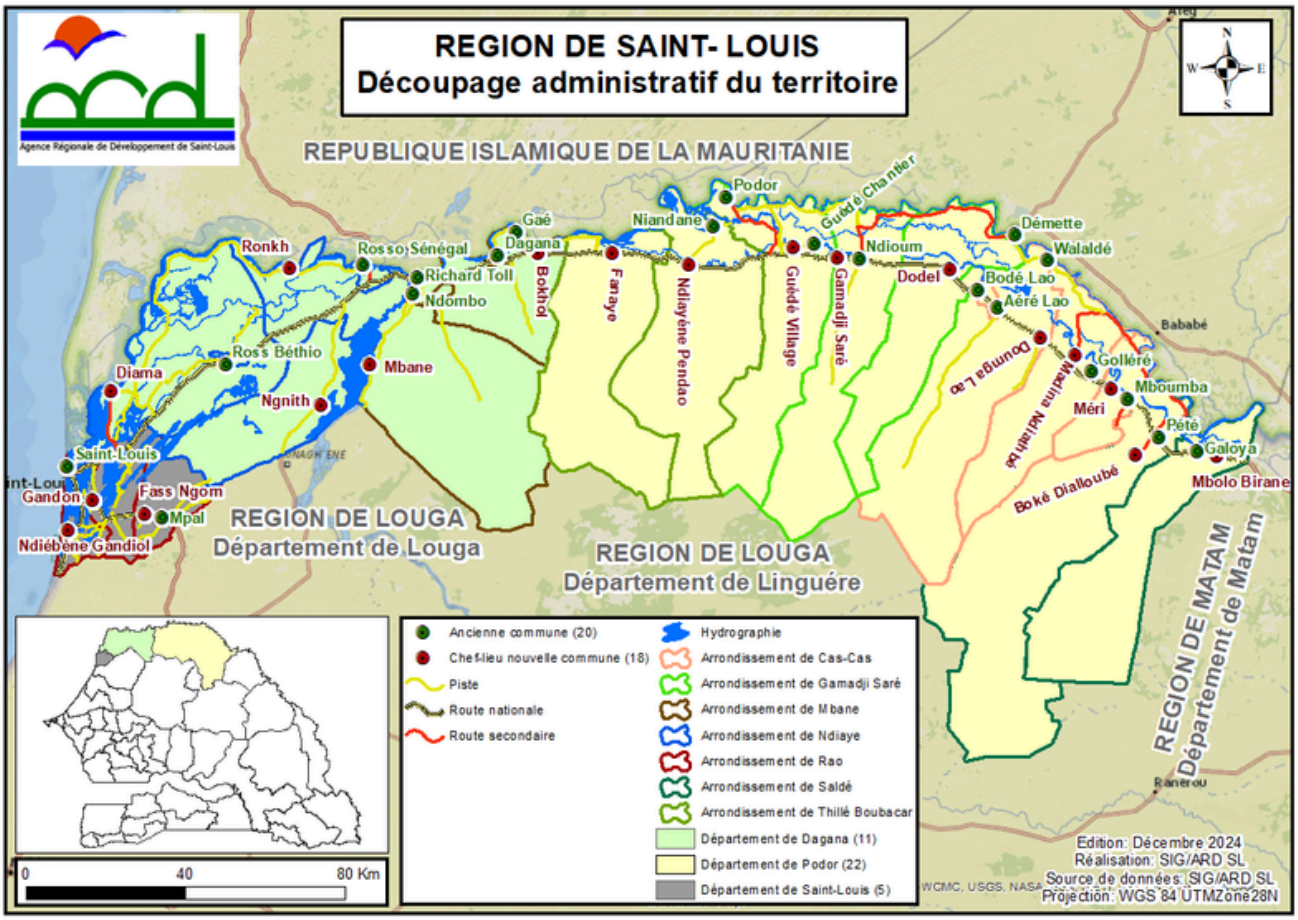
République du Sénégal

Région de Saint-Louis

Agence régionale de développement de Saint-Louis



Rapport annuel d'activités 2025

Service technique des collectivités territoriales

Table des matières

Liste des tableaux.....I
Liste des cartes I
liste des graphiques.....I
Liste des sigles et abréviations.....II
Résumé exécutif..... 1
Introduction 3

I- Bilan des résultats intermédiaires et des activités par axe..... 4
i. Axe 1 : Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale 4
1. Appui à la planification locale..... 4
2. Appui au renforcement de capacités..... 6
3. Appui à la gouvernance des collectivités territoriales.....8
ii. Axe 2 : Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales.....10
1. Appui à la signature et au suivi des conventions de financement 11
2. Appui à la réalisation des études.....12
3. Appui à la passation des marhés 12
4. Appui à la réalisation des ouvrages et à la réception des fournitures 13
5. Appui au suivi environnemental et social relatif aux projets.....14
6. Appui à l'entretien des ouvrages et à la maintenance des équipements 15
iii. Axe 3 : Appui au développement économique local 16
iv. Axe 4 : Appui à l'harmonisation des interventions et au suivi-évaluation. 17
1. Appui à l'harmonisation des interventions..... 17
2. Suivi-Evaluation et capitalisation..... 19
v. Axe 5 : Pilotage de l'Agence régionale de Développement 23
1. Gestion administrative.....23
2. Communication..... 23
3. Gestion financière.....25
vi. Axe 6 : Partenariats.....26

II- Conclusion, leçons apprises et recommandations.....42

Liste des tableaux

Tableau 1: Niveau des résultats sur la planification.....5
Tableau 2: Situation des sessions de formations par programme.....6
Tableau 3: Composantes du Système d'information territoriale.....19
Tableau 4: Situation de recouvrement des recettes pour la gestion 2025.....17
Tableau 5: Indicateurs de résultats du PDEC.....32

Liste des Cartes

Carte 1: Situation de la planification des collectivités territoriales.....5
Carte 2: Situation des activités d'appui à la MOL.....16
Carte 3: Situation des interventions de l'ARD.....18

Liste des graphiques

Graphique 1: Répartition des montants des investissements par projets/programmes.....11
Graphique 2: Répartition des sous-projets par secteur.....11
Graphique 3: Répartition des montants d'investissements en FCFA par commune.....12
Graphique 4: Répartition des montants d'investissements en FCFA et du nombre de sous-projets par département.....13
Graphique 5: Répartition des montants d'investissements par secteur.....15
Graphique 6: Répartition des montants des investissements par ODD.....15
Graphique 7: Statistiques des missions de l'ARD.....21
Graphique 8: Chaine de résultats du Plan stratégique de l'ARD.....22
Graphique 9: Bilan des activités du projet ODD.....29

Liste des sigles et abréviations

3D	Décentralisation - Droits humains - Développement local
AACID	Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement
AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
AGIRE	Projet d'Amélioration de la Gouvernance intercommunale des ressources en Eau
AICHA	Appui aux Initiatives de Collectivités territoriales pour l'Hydraulique et l'Assainissement
ARD	Agence Régionale de Développement
BIPEL	Bureau d'Information et de Promotion pour l'emploi Local
CAPER	Centre d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat rural et urbain
CCPSD	Cadre de concertation, de planification et de suivi-évaluation du développement
CIPA	Centre d'initiation et de perfectionnement des métiers de l'agriculture
CMO	Conditions Minimales Obligatoires
CT	Collectivité territoriale
CTC	Coaching Territorial Continu
CTR	Comité Technique Régional
CVA	Chaines de Valeurs Agricoles
CVD	Comité Villageois de Développement
CIVD	Comité Inter villageois de Développement
CQ	Conseil de quartier
DAMO	Division Appui à la Maitrise d'Ouvrage
FECT	Fonds d'Equipement des Collectivités Territoriales
GAWDI	Gestion de l'eau, Assainissement et Développement Intégrés
GODELE	Projet Renforcement de la gouvernance, le développement économique local, la formation professionnelle et l'insertion pour l'emploi à Podor
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IDP	Indicateurs de Performance
IR2P	Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONGAWA	Engineering for Human Development
PACASEN	Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal
PAIJEF	Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes et des Femmes formés
PAPIC	Programme d'Appui aux Plans d'Investissements des Communes du département de Podor
PDC	Plan de Développement Communal
PDD	Plan de Développement Départemental
PDHA	Plan Départemental de l'Hydraulique et de l'Assainissement
PDZP	Projet de Désenclavement des Zones de Production
PNDL	Programme National de Développement Local
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRDC-VFS	Projet de Résilience et de Développement Communautaire de la Vallée du Fleuve Sénégal
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel

Résumé exécutif

Les activités de 2025 s'articulent autour de six axes : (1) Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale, (2) Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, (3) Appui au développement économique local (4) Appui à l'harmonisation des interventions, au suivi-évaluation et à l'animation des cadres de concertation (5) Pilotage de l'Agence régionale de Développement et (6) les partenariats.

Pour la planification, l'ARD a pu mobiliser des partenaires pour appuyer à l'actualisation de vingt-neuf (29) documents de planification dont vingt-six (26) PDC et trois (3) PDD. Actuellement, sur les 38 communes que compte la région, quatre (4) ont leur PDC en cours de validité, huit (8) PDC sont expirés.

Les cadres communaux de concertation pour la planification et le suivi du développement ont bénéficié de renforcement de capacités sur les outils et mécanismes de suivi. Pour ce volet, d'autres acteurs ont également bénéficié de formation notamment dans les domaines relatifs au rôle des commissions de fiscalité locale (REVIS), rôle et misions des conseils de quartiers (MON3), Entreprenariat, gestion financière, approche chaines de valeurs et transformation des produits locaux (Projet ODD), jardinage et aménagement paysager, techniques de Pavage (GODELE), dynamique organisationnelle, rôle et responsabilités des membres des comités de gestion des infrastructures économiques, transformation des produits locaux (PDZP/PNDL), développement des compétences en agriculture et en entrepreneuriat (PEDEC), etc.

Durant l'année 2025, le coaching territorial assuré par l'ARD au profit des 8 communes du PACASEN leur a permis d'être dans une bonne posture pour réaliser les performances attendues en termes de bonne gouvernance territoriale. Ces performances des communes de la région, notées ces trois dernières années, confortent les résultats réalisés dans la maîtrise d'ouvrage des projets avec l'assistance technique, apportée par la Division Appui à la Maitrise d'Ouvrage (DAMO). Cette assistance concerne l'élaboration des dossiers techniques, les préalables à la passation de marchés, la réalisation d'études de faisabilité des microprojets du FECT, des projets du PACASEN et d'autres projets/programmes. Ainsi, plus d'une centaine de missions de screening environnemental, de suivi et de réception des chantiers de construction d'infrastructures ont été effectuées.

L'offre en infrastructures et services sociaux doit être accompagnée d'une politique de développement économique et de promotion de l'emploi dans les territoires afin d'améliorer les revenus des populations et de contribuer à la réduction de la pauvreté. Depuis sa création, l'ARD développe des stratégies pour appuyer les collectivités territoriales à prendre des

initiatives dans ce sens. En effet, elle a mis en place, en relation avec le conseil départemental de Saint-Louis et les cinq communes du même département, le projet PEDEC avec l'appui de l'AACID. Pour renforcer sa dynamique dans les domaines économiques, de l'emploi et de la migration, l'ARD a également bénéficié de ses partenaires, d'autres financements de projets notamment dans les domaines (1) d'appui à la formation et à l'insertion des jeunes avec la coopération italienne (Initiative FIT/PAIJEF), (2) de la participation à l'autonomisation économique des femmes avec le projet ODD. L'attente des populations vis à vis des collectivités territoriales oblige ces dernières à fournir beaucoup d'efforts pour investir dans tous les secteurs afin d'assurer une croissance économique territoriale durable.

Au vu de sa place centrale sur les appuis attendus des partenaires techniques et financiers, l'ARD a développé des initiatives de collaboration avec ces derniers, ainsi que des stratégies d'organisation de son personnel dont l'effectif reste encore réduit. Ces initiatives ont renforcé la confiance des partenaires techniques et financiers. En effet, la plupart des projets et programmes intervenant dans la région ont signé des conventions avec l'ARD pour mettre en œuvre des activités au profit des collectivités territoriales

En plus des projets de promotion du développement économique, de l'emploi et de la migration, ces interventions touchent également les domaines de l'accès à l'eau potable (AICHA), du désenclavement (PDZP), de la gouvernance (MON3) et de la localisation des ODD.

Pour un fonctionnement efficace et la réalisation de ses objectifs, l'ARD renforce ses moyens de fonctionnement alloués par l'Etat, par la contribution des partenaires. Le recrutement selon le projet ou le programme, d'un point focal et la collaboration avec les services déconcentrés permettent de contourner les contraintes liées au faible effectif du personnel.

Aujourd'hui, les stratégies développées pour faire face aux défis de développement national et international, reposent sur les ODD. Pour mieux appuyer les acteurs territoriaux en l'occurrence les CT à jouer leur partition dans la réalisation des ODD, l'ARD a élaboré un second plan stratégique 2022-2026 avec une nouvelle orientation tournée davantage vers le développement économique durable et l'emploi.



INTRODUCTION

Ce rapport annuel 2025 est référé à son plan de développement stratégique 2022-2026 dont la vision est orientée vers les domaines prioritaires visés par l'Etat pour assurer une croissance économique nationale durable et accélérée. Afin d'accompagner efficacement les collectivités territoriales de la région de Saint-Louis dans leur contribution très essentielle à la réalisation de ces objectifs nationaux, l'ARD a décliné la vision suivante : « Avec l'appui de l'ARD, et en cohérence avec la vision 2050 et les ODD, les collectivités territoriales développent des stratégies de développement économique local qui valorisent les ressources locales, créent des emplois qualifiés et attractifs pour les jeunes et les femmes, et favorisent la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, tout en préservant les équilibres naturels et culturels »
La réalisation de cette vision doit amener les 41 CT de la région à améliorer leur niveau de performance afin de contribuer de façon significative aux objectifs de développement du territoire et du pays. Un objectif que l'Agence régionale de Développement compte atteindre avec la réalisation des quatre résultats stratégiques suivants :

1. **Relèvement de l'accessibilité et de la qualité de l'information territoriale**
2. **Montée en performance des CT en matière de maitrise d'ouvrage**
3. **Renforcement du niveau de développement économique territorial**
4. **Optimisation de la performance de l'agence**

Ces résultats découlent de 13 extrants, issus de l'exécution des PTBA pour les cinq années. Celui de 2025 fait l'objet de ce rapport. Il porte sur 5 volets dont les quatre épousent les divisions classiques de l'ARD et le cinquième englobe les 10 projets et programme mis en œuvre cette année, dans le cadre de ses partenariats développés avec des agences de coopération décentralisée, des programmes nationaux, des ONG, des institutions internationales, des Associations de développement etc.

Dans le cadre de ses missions, l'ARD de Saint-Louis est chargée de suivre et d'évaluer le niveau de développement des collectivités territoriales de la région. Ainsi, l'ensemble des indicateurs régionaux doivent être suivis et évalués afin de faciliter la prise de décision pour un développement équilibré des territoires. En réponse à ces enjeux, l'ARD a élaboré son plan de développement stratégique dont la vision est orientée vers une contribution plus opérationnelle dans les domaines économiques et de la création d'emploi.
Ainsi, ce rapport met en lumière l'évolution des indicateurs régionaux et l'état de mise en œuvre des activités par axe d'intervention.

I- Bilan des résultats intermédiaires et des activités par axe

Les missions de l'agence cadrent parfaitement avec les 6 axes stratégiques définis dans le manuel de suivi-évaluation des ARD que sont (1) Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale, (2) Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, (3) Appui au développement économique local, (4) Appui à l'harmonisation des interventions, au suivi-évaluation et à l'animation des cadres de concertation, (5) Pilotage de l'Agence régionale de Développement et (6) Partenariats développés par l'ARD.

i. Axe 1 : Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale

1. **Appui à la planification locale**

En 2025, le défi a été d'actualiser les trois (3) PDD et les PDC pour une trentaine de communes dont Richard Toll et Mbane qui attendent leur premier plan de développement communal.
Ainsi, dans le cadre du projet de localisation des ODD financé par l'AACID et avec la collaboration du PNUD, l'ARD a proposé l'actualisation de treize (13) PDC et des trois (3) PDD. Le processus est à l'étape de validation des documents provisoires.

Treize (13) autres communes ont également bénéficié de l'appui du PRDC financé par la banque mondiale, pour une actualisation de leur PDC. Le processus est à l'étape de validation du rapport diagnostic pour tous les documents. La mobilisation des ressources par le partenaire en ce mois de décembre permettrait de boucler le processus dans le premier trimestre de 2026.
Il faut noter les innovations apportées sur l'approche et le contenu pour certains documents, en vue d'améliorer la pertinence et d'approfondir la thématique « changement climatique ». Il s'agit :

- du PDD de Podor pour lequel les valeurs culturelles intrinsèques sont prises en compte pour amener les communautés à adopter de nouveaux comportements favorables à la levée des contraintes de développement. Pour plus d'efficacité dans les actions, le conseil adoptera une posture d'entreprise face à des commandes de clients à satisfaire. Pour le financement du modèle, le département a mobilisé 50% du budget avant d'être appuyé en plus du projet des ODD, par l'ONG 3D et IPAR.
- du PDC de Mbolo Birane, élaboré avec l'appui du PRDC et renforcé avec le PNUD pour intégrer la dimension « sécurité humaine ». Tous les aspects économiques, sociaux, sécuritaires sont approfondis à travers des séances de travail avec le CTR et un atelier communautaire.
- du PDC de Fanaye, appuyé par le PRDC et renforcé avec l'IED Afrique pour approfondir les questions climatiques avec un expert mobilisé lors de l'atelier de partage avec le CTR et de l'atelier de diagnostique spécifiquement axé sur le changement climatique.

Pour les outils de planification sectorielle, le PDHA de Dagana est à l'étape de validation technique du rapport provisoire. Il sera disponible dès le premier trimestre de l'année 2026.

Tableau 1: Niveau des résultats sur la planification

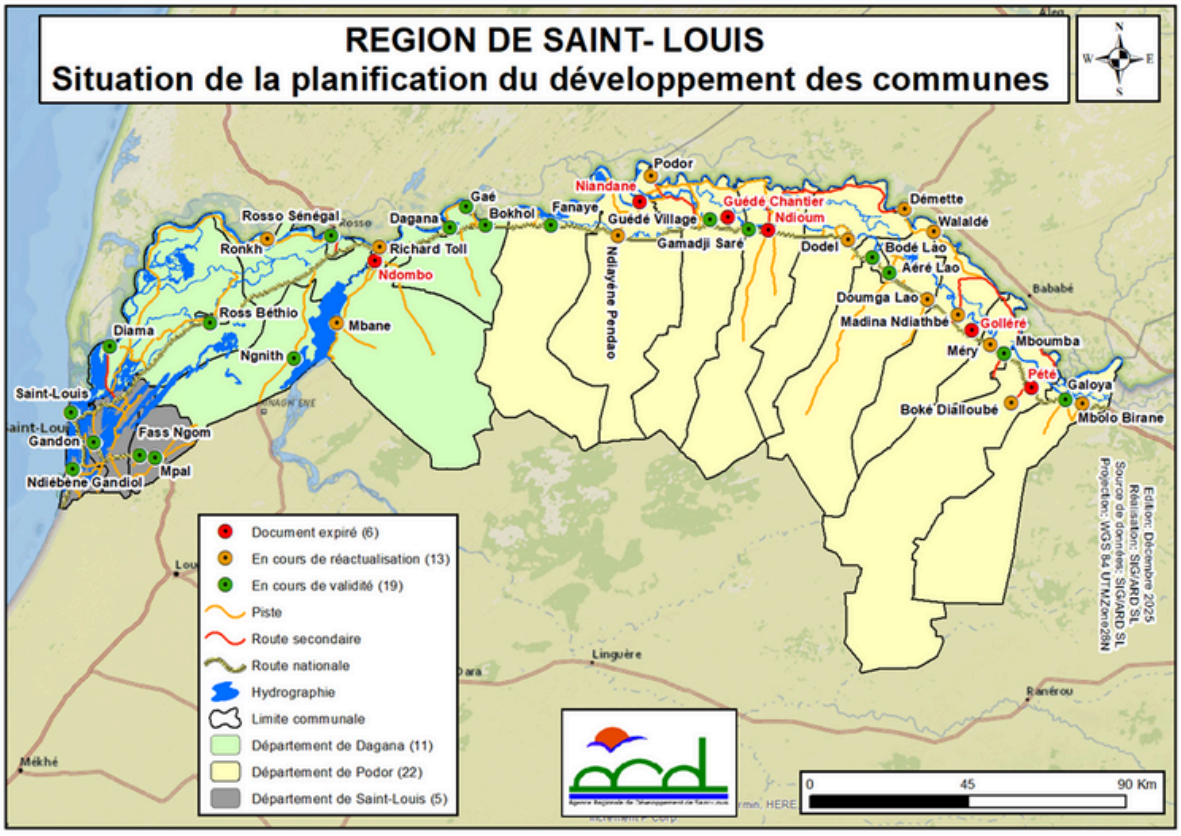
Résultats intermédiaires	Indicateurs	Valeurs atteintes	Valeurs cibles	Taux de réalisation
Planification locale appuyée	% de plans de Développement réalisés	29	16	181%
	% de plans de développement en cours	04	13	31%
Capacités des acteurs locaux renforcées	Nombre d'acteurs locaux formés	1407	1500	94%
Niveau de performance des CT évalué	Nombre de CT évaluées	29	29	100%

Le processus d'élaboration des 26 PDC et des 3 PDD appuyé par le projet de localisation des ODD et le PRDC, permettrait d'avoir 33 documents de planification en cours de validités, sur les 41 attendus dans la région.

En effet, huit communes de la région ont leur PDC expiré entre 2023 et 2025. Il s'agit des communes de Ndombo Sandjiry (2023), Ndioum (2024), Pété (2024), Aèré Lao (2025), Gollèré (2024), Niandane (2023), Galoya Toucouleur (2025), Guédé Chantier (2023). Le défi pour 2026 est de les actualiser.

Ces PDC récemment expirés peuvent faire l'objet d'une mise à jour des données de diagnostic et du plan d'investissement local pour produire un plan d'actions actualisé sur 3 ou 5 ans. Un accent sera mis sur l'approfondissement des dimensions transversales.

Carte 1: Situation de la planification des collectivités territoriales



2. Appui au renforcement de capacités

Conformément à sa mission d'appui au renforcement de capacités des acteurs territoriaux, l'ARD a déroulé 39 sessions de formation portant essentiellement sur les rôles et missions des acteurs (commission de fiscalité locale, conseils de quartier, comités de gestion, GPF, etc.), les ODD, la gouvernance locale, l'entreprenariat, la gestion financière, l'approche chaines de valeurs, la transformation des produits locaux, le jardinage et aménagement paysager, les techniques de Pavage, la dynamique organisationnelle, etc. Ces activités de renforcement de capacités sont mises en œuvre dans le cadre du Projet de Désenclavement des Zones de Production (PDZP), du projet de Renforcement des villes intermédiaires pour le développement des services de bases (REVIS), du projet d'Amélioration de la gouvernance (Mon3), du Projet : « Gouvernance et développement humain local équitable à Mboumba et Méri, département de Podor, Sénégal » PHASE 2, du projet de localisation des ODD dans la région de Saint-Louis et du projet Renforcement de la gouvernance, le développement économique local, la formation professionnelle et l'insertion pour l'emploi à Podor (GODELE).

Ces activités de renforcement de capacités ont globalement touché 1407 acteurs territoriaux dont 40% de femmes. De même, les agents de l'ARD ont également bénéficié de sessions de renforcement des capacités dans les domaines tels que la gestion des ressources humaines, l'assainissement routier avec le logiciel COVADIS, l'analyse des données avec les logiciels ACCES et Power BI, l'ingénierie sociale et les procédures environnementales et sociales.

Tableau 2: Situation des sessions de formations par programme

Projets/Programmes	Nb sessions	Domaines	Nbre total de participants	Nombre de femmes
REVIS	1	Rôle des commissions de fiscalité locale à Gandon	22	4
Amélioration de la gouvernance (Mon3)	2	Rôle et misions des conseils de quartiers de Richard-Toll	60	25
Projet : « Gouvernance et développement humain local équitable à Mboumba et Méri, département de Podor, Sénégal » PHASE 2	1	Rôle et missions des conseils de quartiers de Mboumba	36	14
	2	Horticulture	40	22
Projet de localisation des ODD dans la région de Saint-Louis	16	Connaissance des 17 ODD et la gouvernance locale	349	94
	8	Entreprenariat, gestion financière, approche chaines de valeurs et transformation des produits locaux	621	259

Projets/Programmes	Nb sessions	Domaines	Nbre total de participants	Nombre de femmes
GODELE	1	Jardinage et aménagement paysager	20	09
	2	Techniques de Pavage	20	02
Projet de Désenclavement des Zones de Production (PDZP/PNDL)	4	Dynamique organisationnelle, rôle et responsabilités des membres des comités de gestion des infrastructures économiques	60	60
	1	Transformation des produits locaux	20	20
	2	Valorisation des produits locaux	20	20
	1	Formation des membres du comité de gestion de l'unité de transformation de la patate douce de Gaé	20	15
	3	Formation des acteurs territoriaux de Doumga Lao, Gaé et Gamadji Saré sur les sociétés de coopérative	55	4
SERRP1	1	Formation des acteurs territoriaux sur la Pérennisation des réalisations du Projet SERRP : Gestion du cadre de vie et des Investissements en phase post-projet	40	7
PDEC	1	Développement des compétences en agriculture et en entrepreneuriat	24	13
TOTAL			**1407**	**568**





Sessions de formation des acteurs territoriaux de la région

3.Appui à la gouvernance des collectivités territoriales

Les activités de ce volet sont essentiellement marquées par la mise en place de cadre de concertation aux différentes échelles de gouvernance territoriale et le coaching territorial pour l'amélioration des performances des collectivités territoriales.

- **Les cadres de concertation**

L***e cadre de concertation régional pour les services d'eau et d'assainissement (CCREA)***

Il s'agit d'un cadre mis en place par arrêté du Gouverneur depuis 2012. Il a permis de partager avec tous les acteurs territoriaux les problématiques d'accès et de services liés à l'eau et à l'assainissement dans toute la région. Ce cadre s'est réuni cette année avec l'appui de l'ONG Mon3 et du projet AICHA. L'innovation de taille apportée est la prise en compte de la qualité des eaux en général pour une gestion intégrée de la ressource. Ce cadre a été d'un apport considérable depuis le démarrage du processus de la réforme. Ainsi, des comités locaux de suivi, présidé par les sous-préfets, sont installés dans les arrondissements de Ndiaye, de Mbane, de Gamadji Saré et de Rao. Ces comités sont essentiels pour l'OFOR, car ils offrent un cadre d'échange entres les usagers, les autorités et les opérateurs pour une meilleure prise en charge des points d'amélioration du service d'eau potable.

Le CCPSD, le CVD et le CQ

Le cadre de concertation, de planification et de suivi-évaluation du développement (CCPSD) est installé par arrêté du Maire ou du Président de département pour porter le processus d'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets du plan de développement.

Dans toutes les CT, l'ARD a proposé sa mise en place dès le début du processus. Il regroupe les commissions techniques du conseil, les représentants des organisations communautaires, des services techniques de l'Etat et des partenaires de la commune.

Il est présidé par le Maire, le Président de département ou un représentant. Trois groupes de travail sont constitués notamment : « Développement économique », « Développement social » et « Gouvernance, partenariat et développement durable ».

Le CCPSD améliore l'animation territoriale et la communication institutionnelle, mais les moyens limités des CT empêchent leur bon fonctionnement pour un suivi partagé de la mise en œuvre des plans de développement.

Le comité villageois de développement (CVD) et le conseil de quartier (CQ) sont le prolongement de ce cadre au niveau village ou quartier. Ces instances à la base permettent aux communautés de participer à la mise en œuvre et au suivi des projets de la CT mais aussi de prendre des initiatives de participation citoyenne.

Avec l'appui de l'ONG Mon3, les communes de Richard-Toll et de Mboumba ont bénéficier d'un accompagnement pour l'installation de leur CQ et la formation des membres sur leurs missions avec l'élaboration de leur plan d'action de quartier. Pour l'installation d'autres conseils de quartiers et de CVD dans des communes, l'ARD a signé les deux conventions suivantes :

- Avec l'ONG le PARTENARIAT dans le cadre du projet de Renforcement des Villes Intermédiaires pour le développement des Services de base (REVIS) :

Cette convention a permis d'appuyer les communes de Gandon et de Rosso Sénégal dans la mise en place de CVD et de conseil de quartier. Des activités de redynamisation et de formation des commissions de fiscalité locale des deux communes sont organisées avec le Centre régional des services fiscaux et la Trésorerie Paierie régionale. Les services techniques municipaux des deux communes seront également renforcés en compétences techniques et en équipements pour plus d'efficacité dans leurs missions. Pour mieux structurer l'accompagnement des communes bénéficiaires de ce projet, l'ARD a proposé un comité composé du centre des services fiscaux, du service du cadastre, du Trésor et des communes bénéficiaires auxquelles s'est ajoutée la commune de Ndiébène Gandiol avec l'apport du Sicoval.

- Avec l'ISRA dans le cadre du Projet de reboisement pour une muraille verte à Saint-Louis (PROMUVER-SL) :

Ce projet qui vise à implanter 50 000 plants dans les communes de Gandon, de Fass Ngom et de Mpal s'est appuyé sur l'ARD pour mieux organiser la participation des populations. Cela a été matérialisé par la mise en place ou la redynamisation des CVD pour Gandon et Fass Ngom et des CQ pour Mpal.

Cette étape devrait être suivie des sessions de formation pour intégrer dans le plan d'action de ces comités ou conseils, le suivi des reboisements. Le projet était dans une phase test qui est bouclée avant l'étape de formation des CVD et CQ redynamisés. Les communes devraient capitaliser les acquis et de poursuivre le processus d'opérationnalisation de ces instruments de gouvernance participative très pertinents.

- **Le Coaching territorial continu :**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Communes et aux Agglomérations du Sénégal (PACASEN), l'Agence régionale de Développement (ARD) participe à l'exécution du Coaching Territorial Continu (CTC). Elle joue un rôle clé pour aider les collectivités territoriales à atteindre les CMO et les IDP d'une part, et à planifier, programmer et exécuter correctement les investissements identifiés dans le cadre de leurs programmes d'investissements annuels, d'autre part. Ce coaching vise à renforcer les capacités managériales, techniques et financières des collectivités territoriales et à promouvoir des mécanismes citoyens de participation au processus décisionnel pour un développement territorial harmonieux et durable. Cet accompagnement permet d'améliorer les savoir-faire et les aptitudes des acteurs territoriaux par l'acquisition de méthodes et d'outils qui renforcent qualitativement leurs capacités d'intervention et de participation aux prises de décisions majeures.

Les actions de coaching territorial ont été essentiellement marquées par :

- L'appui au respect des délais d'élaboration et d'adoption et de transmission du budget et du compte administratif ;
- L'appui à l'élaboration du plan d'achèvement du PARCA 2024 ;
- L'appui à l'élaboration du Plan annuel de renforcement de capacités 2026 ;
- L'appui à l'actualisation des plans d'investissement ;

- L'appui à l'évaluation environnementale et sociale des projets d'investissement ;
- L'appui à l'exécution et au suivi des investissements ;
- L'appui à l'auto-évaluation des CMO et IDP
- La coordination avec l'ensemble des parties prenantes internes et externes afin de mener à bien les actions de coaching.

ii. Axe 2 : Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales

Cet axe contribue à la réalisation du résultat 2 du plan de développement stratégique relatif à la montée en performance des CT en matière de maitrise d'ouvrage.

L'appui à la maitrise d'ouvrage des collectivités territoriales constitue un enjeu de taille pour assurer une meilleure qualité des infrastructures et équipements réalisés dans les collectivités territoriales. C'est pourquoi, à travers sa division d'appui à la maitrise d'ouvrage, l'Agence régionale de Développement de Saint-Louis assure cette mission d'appui à l'exécution et au suivi des projets financés par :

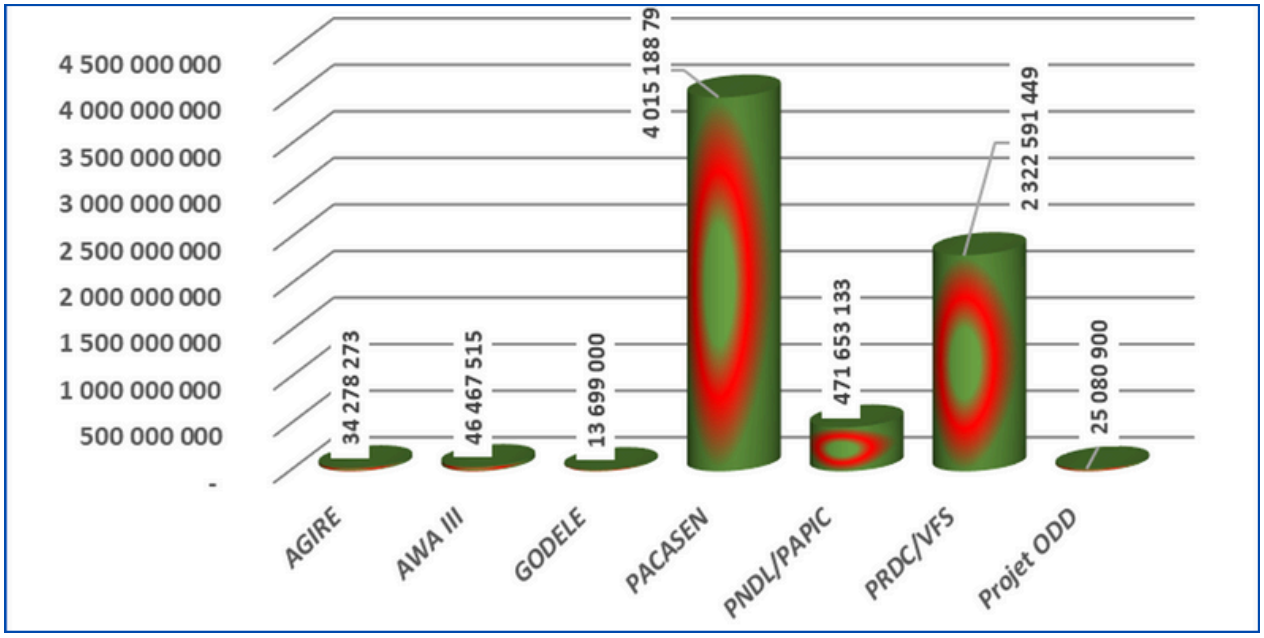
- Le PNDL et PAPIC, intervenant dans 18 communes du département de Podor et 1 commune du département de Dagana pour un montant global de 471 653 133 FCFA environ ;
- Le PDZP/PNDL, intervenant dans 4 communes bénéficiaires du programme pour un montant global de 400 000 000 FCFA ;
- Le PACASEN, intervenant dans les 8 communes pilotes de la région de Saint-Louis, pour un montant global de 4 015 188 798 FCFA environ ;
- Le PRDC/VFS, intervenant dans 20 communes de la région de Saint-Louis, pour un montant global de 2 322 591 449 FCFA environ ;
- Le FECT/Global, en fonction des sollicitations des collectivités territoriales (Fass Ngom, Ndiébene Gandiol, Mpal, Gandon, Conseil départemental de Saint-Louis, Diama, Ngnith, Mbane, Podor, Golléré et Mbolo Birane) ;
- ZAED, Aire de transit
- Projet ODD, intervenant au niveau des 16 collectivités territoriales, pour un montant d'investissement de 25 080 900 FCFA.

En effet, cet appui permet une meilleure efficacité des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des projets de construction d'infrastructures, de fournitures et d'équipements, à travers les 5 volets relatifs : (i) à l'appui à la signature et au suivi des conventions de financement, (ii) à l'appui à la réalisation d'études, (iii) à l'appui à la passation des marchés, (iv) à l'appui à la réalisation des ouvrages et à la réception des fournitures, et (v) à l'appui à l'entretien et à la maintenance des ouvrages et équipements.





Graphique 1: Répartition des montants des investissements par projets/programmes



1. Appui à la signature et au suivi des conventions de financement

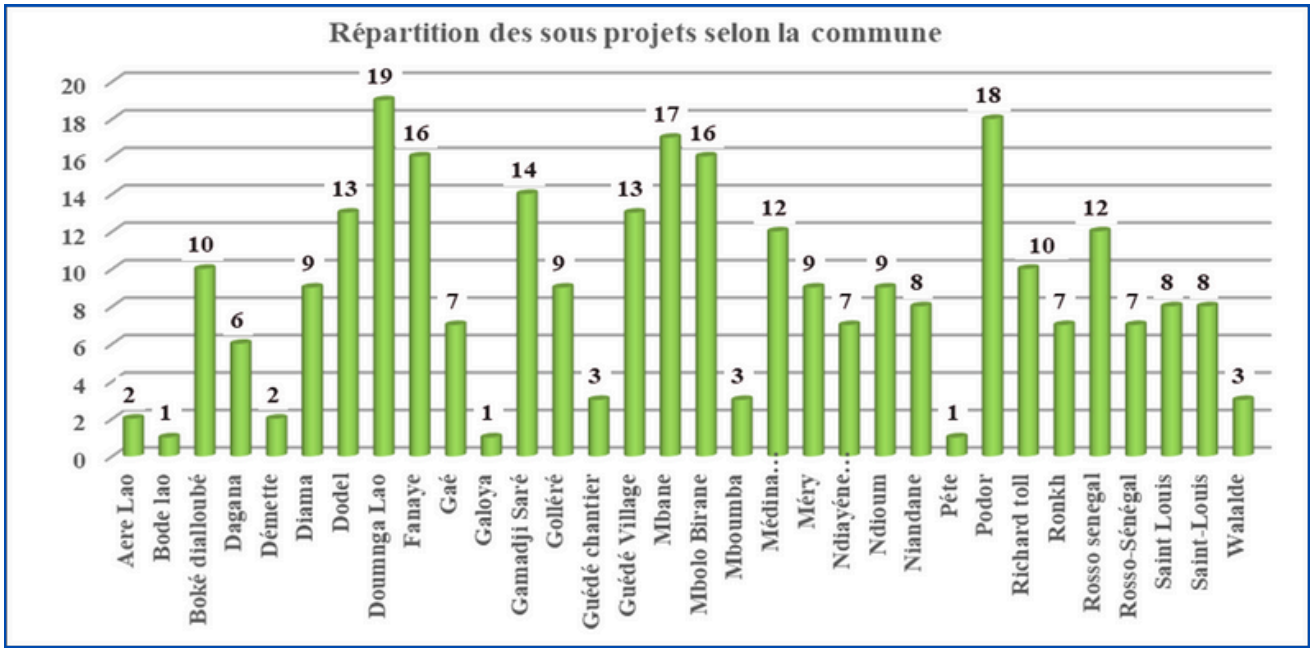
Pour donner suite à la notification des accords de financement aux 18 communes du département de Podor et de la commune de Ndombo Sandjiry du département de Dagana, bénéficiaires du PAPIC et/ou PNDL, nous avons entrepris les actions suivantes pour appuyer la signature de la convention :

-Elaboration de la convention, suivi des signatures par les parties prenantes et l'approbation par l'autorité administrative ;

-Suivi mobilisation contrepartie commune et élaboration notification versement contrepartie par le percepteur ;

-Suivi mise à disposition des ressources du PNDL et du PAPIC.

Graphique 2: Répartition des sous-projets par commune



Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
• Retard dans la mise à disposition ressources PNDL • Risque de reversement des ressources du fait de la clôture du programme prévue en janvier 2026	• Organiser une réunion avec l'ensemble des parties prenantes du Programme PAPIC/PNDL • Renforcer le suivi

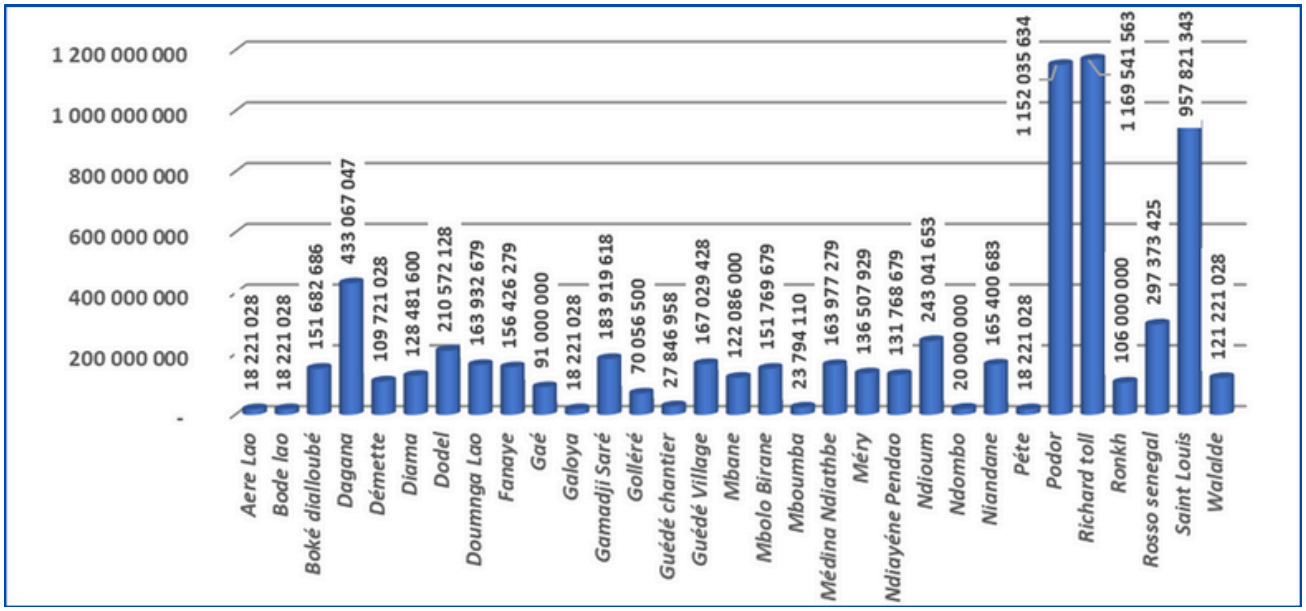
2. Appui à la réalisation d'études

A la suite de la mise à disposition des fonds FECT et FECT/PACASEN, l'ARD a accompagné les collectivités territoriales dans l'élaboration des dossiers de marchés. Pour ce faire, des études et des missions de prospection ont été menées, dans toutes les collectivités territoriales de la région à l'exception du Conseil départemental de Podor, de la commune de Bokhol et de la commune de Ross Béthio, afin d'estimer les coûts de réalisation des ouvrages et équipements et d'élaborer les spécifications techniques et les plans.

3. Appui à la réalisation d'études

Dans sa mission d'assistance à la maitrise d'ouvrage, l'ARD doit accompagner les collectivités territoriales à satisfaire les préalables à la passation des marchés (Plan de Passation des Marchés, Avis Généraux, Cellule de Passation des Marchés, Commission des Marchés, charte de transparence) avant d'entamer le lancement de leurs marchés. Cet accompagnement consiste aussi à les amener à se conformer aux dossiers types de passation des marchés et à les appuyer sur tout le processus de passation de marché conformément au code des marchés publics.

Graphique 3: Répartition des montants d'investissements en F CFA par commune

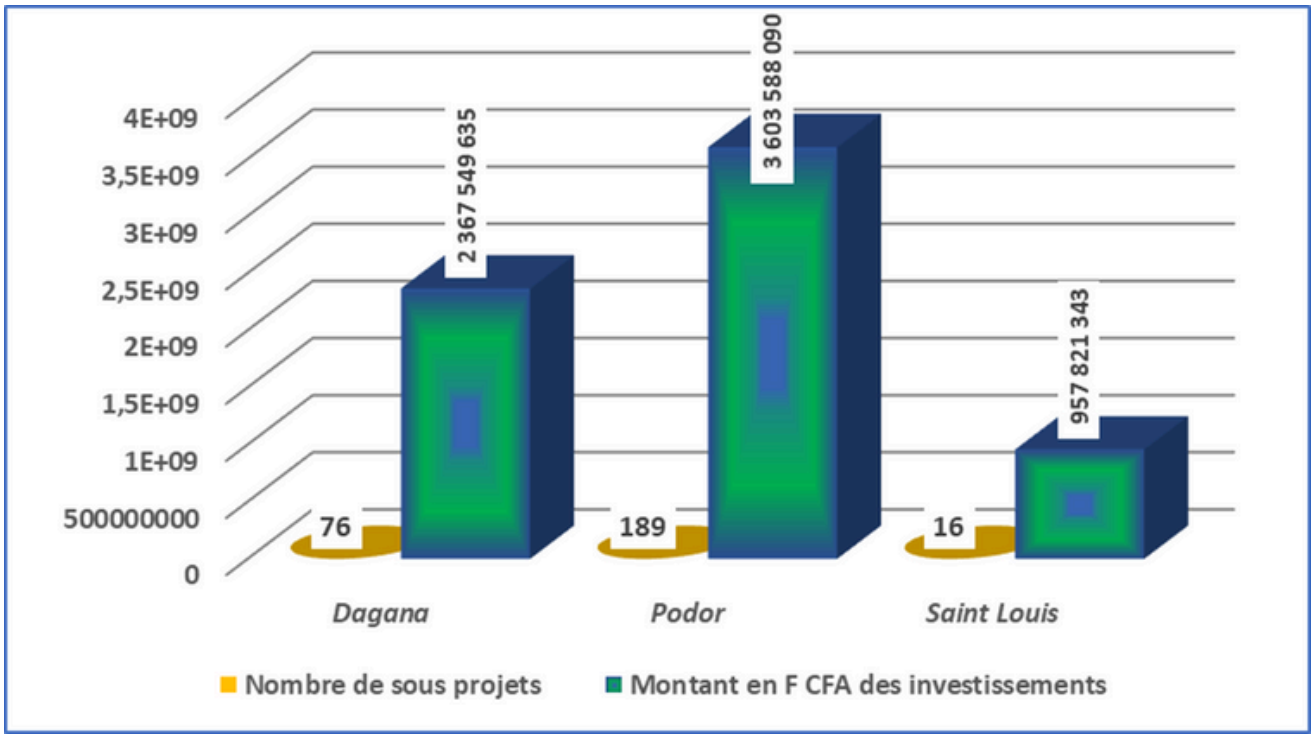


Ainsi, toutes les collectivités territoriales bénéficiaires des projets et programmes tels que le PAPIC, PNDL, le PACASEN, le GODELE et le PRDC ont été accompagnées dans la vérification de la satisfaction des préalables à la passation des marchés (PPM, AG, arrêtés des commissions et cellules de passation des marchés avec les chartes de transparences), l'élaboration des dossiers de marchés (DAO, DRP, DP, contrats etc.), le lancement des marchés, l'évaluation et l'attribution des marchés.
A travers le coaching territorial continu, nous avons noté une amélioration considérable du respect des procédures de passation des marchés. Néanmoins, beaucoup d'efforts reste à faire surtout pour les marchés ayant atteint le seuil d'appel d'offres ouvert.

4. Appui à la réalisation des ouvrages et à la réception des fournitures

Le suivi administratif, financier et technique de la réalisation des projets de construction d'infrastructures et de fourniture d'équipements constitue une étape importante pour garantir une bonne performance dans la mise en œuvre des conventions de financement et des contrats avec les entreprises. Au total, 281 projets sont suivis par l'ARD pour une enveloppe d'investissement s'élevant à **6 928 959 068 FCFA** environ.

Graphique 4: Répartition des montants d'investissements en F CFA et du nombre de sous-projets par département



Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
• Lenteurs dans le payement de certains décomptes Mise à disposition tardive du FECT (allocations PACASEN) • -Faiblesse de la capacité financière de certaines entreprises ; • Mise en œuvre du GES avec la non-planification des ressources y afférentes pour sa prise en charge	• Systématiser les ateliers de suivi de l'exécution des investissements élargis aux parties prenantes (partenaires financiers, autorités administratives, trésor, DREEC, DCT, Entrepreneurs…) ; • Organiser des sessions de renforcement de capacités dans le cadre du Coaching Territorial Continu avec l'appui des pairs et des STD ; • Veiller à élaborer de bons dossiers d'appel d'offres afin de tomber sur les bonnes entreprises ; • Tenir compte du plan GES dès la phase de planification des projets.

5. Appui au suivi environnemental et social relatif aux projets

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes/projets, des missions screening ont été effectuées dans les communes de la région. Ces missions sont menées par une task force composée de la Division Régionale de l'Environnement et des Établissements Classés (DREEC) et de l'Agence régionale de Développement.

L'objectif de ces missions est d'évaluer l'ampleur des impacts du projet sur le milieu récepteur afin de déterminer le type d'études environnementales à réaliser.

Spécifiquement les missions ont permis de :

-Déterminer les projets qui sont susceptibles d'avoir des impacts négatifs au niveau environnemental et social ;

-Identifier les activités nécessitant des EIES, des AEI ou les simples mesures environnementales à appliquer le cas échéant.

En outre, des missions de suivi ont été organisées pour vérifier l'application des mesures de mitigations visées dans les dossiers d'appel d'offre.

Enfin, l'ARD participe quasiment à toutes les réunions du comité technique régional de validation des études environnementales.

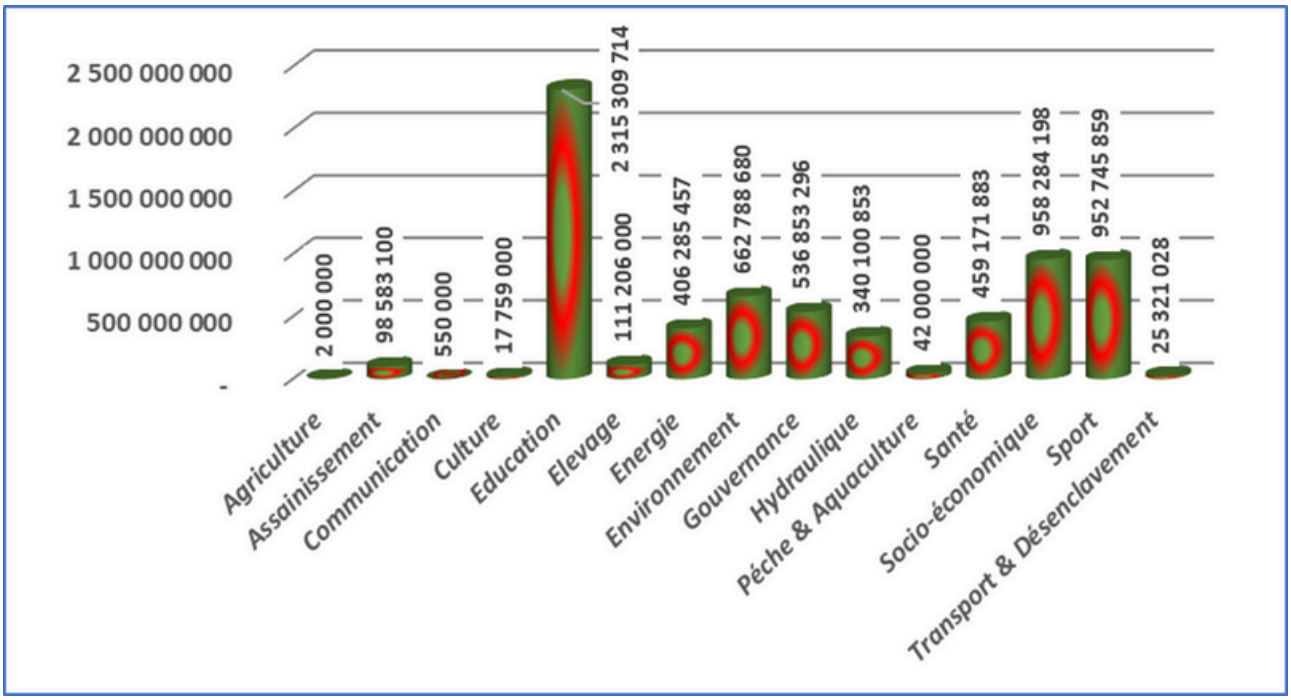
Résultats obtenus

- 100 % des projets figurant dans les PAI des collectivités territoriales ont fait l'objet de screening ;
- Des mesures d'atténuations et de bonification sont proposées pour tous les projets ;
- Participation aux réunions des comités technique régionaux pour la validation des études environnementales.





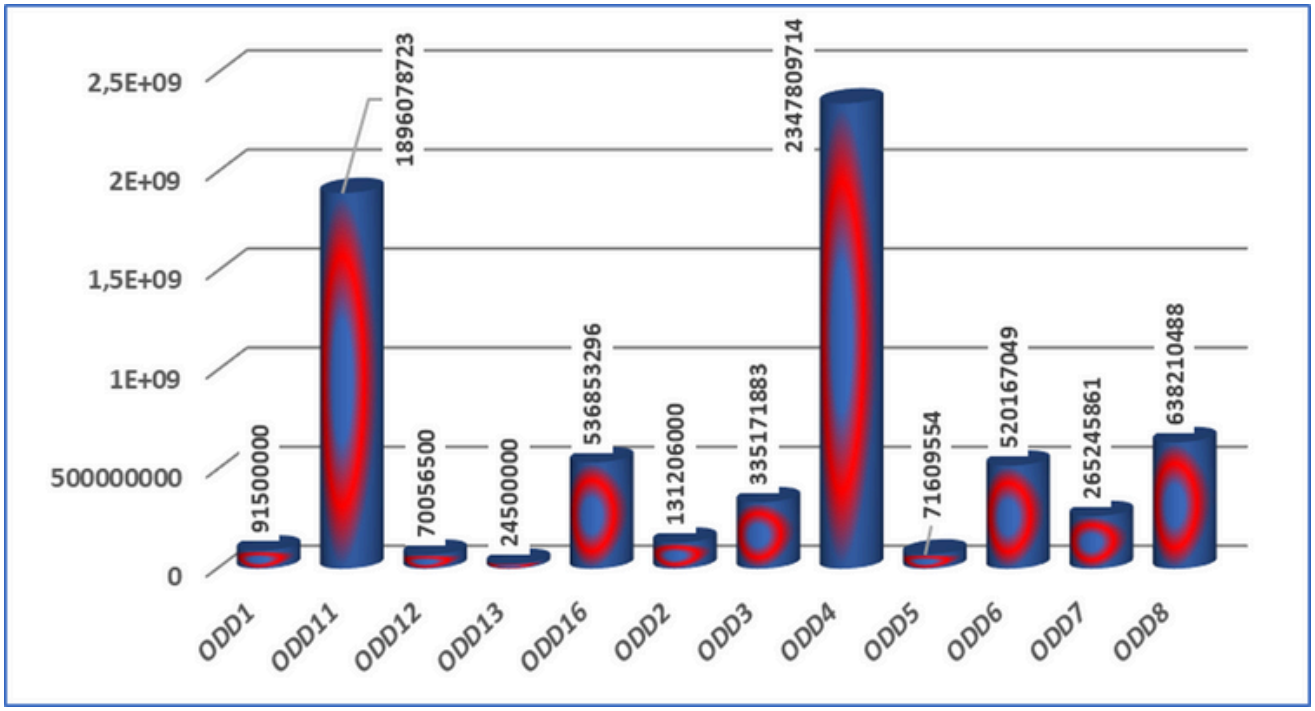
Graphique 5: Répartition des montants d'investissements par secteur



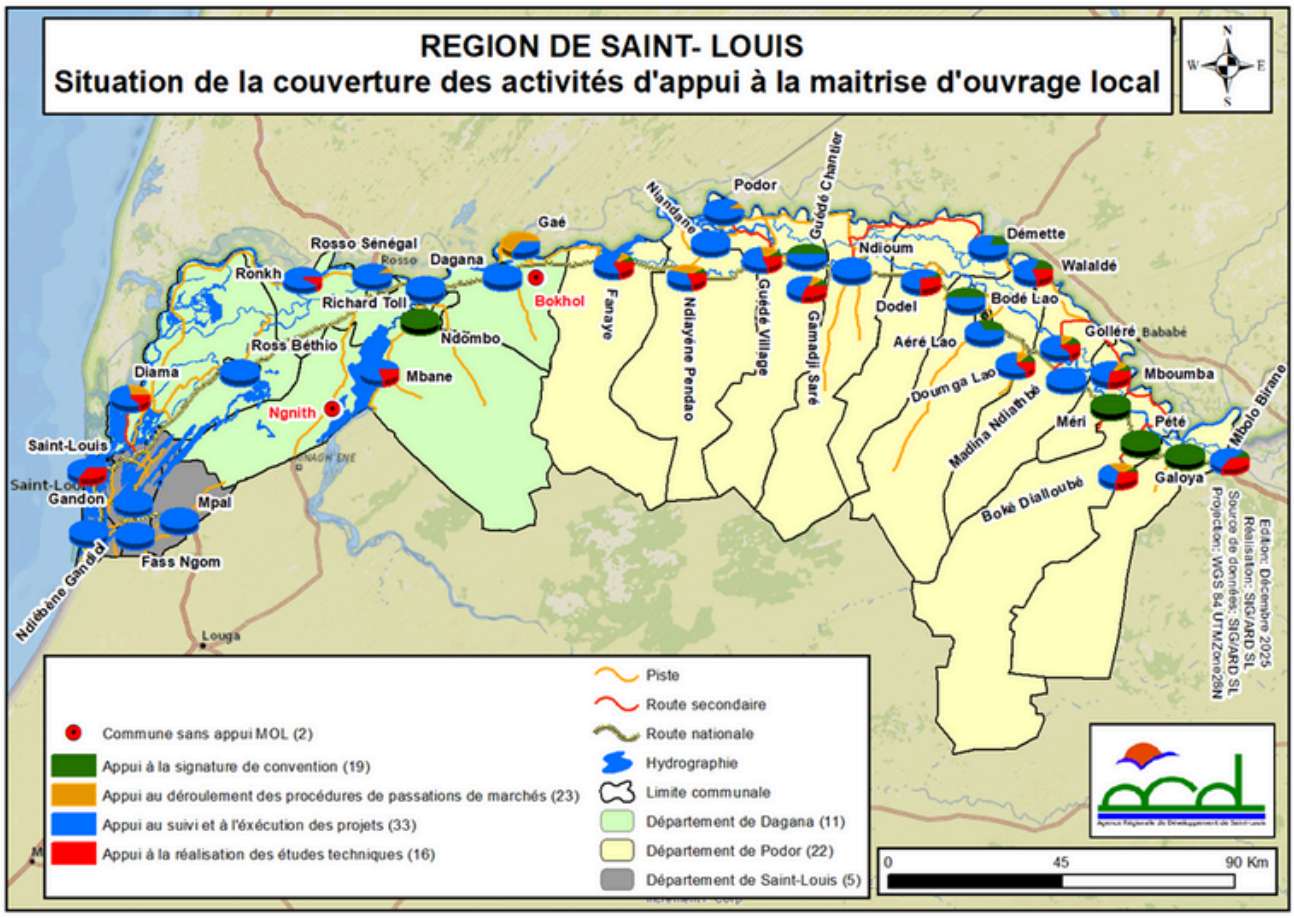
6. Appui à l'entretien des ouvrages et à la maintenance des équipements

L'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements constituent le maillon faible au niveau de la région depuis de nombreuses années. Néanmoins, des efforts sont faits pour améliorer la performance des collectivités territoriales bénéficiaires du PACASEN et du PDZP. En effet, nous avons invité ces CT à prévoir une ligne budgétaire pour couvrir les coûts liés l'entretien et à la maintenance des infrastructures et équipement.

Graphique 6: Répartition des montants des investissements par ODD



Carte 2: Situation des activités d'appui à la MOL



iii. Axe 3 : Appui au développement économique local

Cet axe contribue à la réalisation du résultat 3 du plan de développement stratégique relatif au renforcement du niveau de développement économique territorial.

Dans le cadre de la consolidation des acquis du projet « Soukhali Mbay » constitué d'une ferme-école installée dans le village de Xelcom dans la commune de Fass Ngom, le projet PDEC a procédé à la mise à niveau des équipements et infrastructures de la ferme afin d'améliorer l'accueil et la formation des jeunes aux métiers agropastoraux.Les travaux d'aménagement ont consisté au creusement de trois puits et deux forages équipés de réservoirs et panneaux solaires, à la construction d'un bassin de rétention de 1 200 m³, à l'installation de 6 hectares de goutte-à-goutte pour le champ école, ainsi qu'à la réhabilitation et la mise à niveau des bâtiments pour un accueil optimal des apprenants. Ces actions ont renforcé les capacités productives de la ferme et son rôle dans l'incubation des jeunes. La collaboration entre l'ARD et le CFPA a ainsi permis de former aux métiers agropastoraux 14 apprenants constitués de jeunes, femmes et migrants de retour.

De même, le Programme de Désenclavement de Zones de Production (PDZP/PNDL) a appuyé à développer une chaine de valeur agricole autour des localités polarisées par les pistes de production dans les communes de Mpal, Gaé, Gamadji Saré et Doumga Lao. Les activités réalisées dans la composante chaines de valeurs agricoles (CVA) sont essentiellement constituées de :

- L'appui à la mise en place de comités de gestion (CG) des infrastructures et équipements de soutien aux CVA ;
- L'appui aux comités de gestion sur les outils et instruments de gérance des mesures de soutien aux CVA ;
- L'Appui à la mise en place de coopératives agricoles (CT bénéficiaires du programme de multiplication de semences certifiées) ;
- L'évaluation et la capitalisation des acquis des campagnes agricoles ;
- La mise en place d'un programme triennal semencier 2025-2028 pour les bénéficiaires du PDZP-1 ;
- Le renforcement de capacités des membres des CG des unités de transformation sur la transformation et la valorisation des produits locaux.
- L'étude diagnostic des chaines de valeur agricoles pour le PIP3/PDZP pour les communes de Ndiébène Gandiol, Diama, Ngnith et Fanaye ;
- La collecte et actualisation de la base de données.

iv. Axe 4 : Appui à l'harmonisation des interventions et au suivi-évaluation

Cet axe contribue à la réalisation du résultat 1 du plan de développement stratégique relatif au relèvement de l'accessibilité et de la qualité de l'information territoriale.

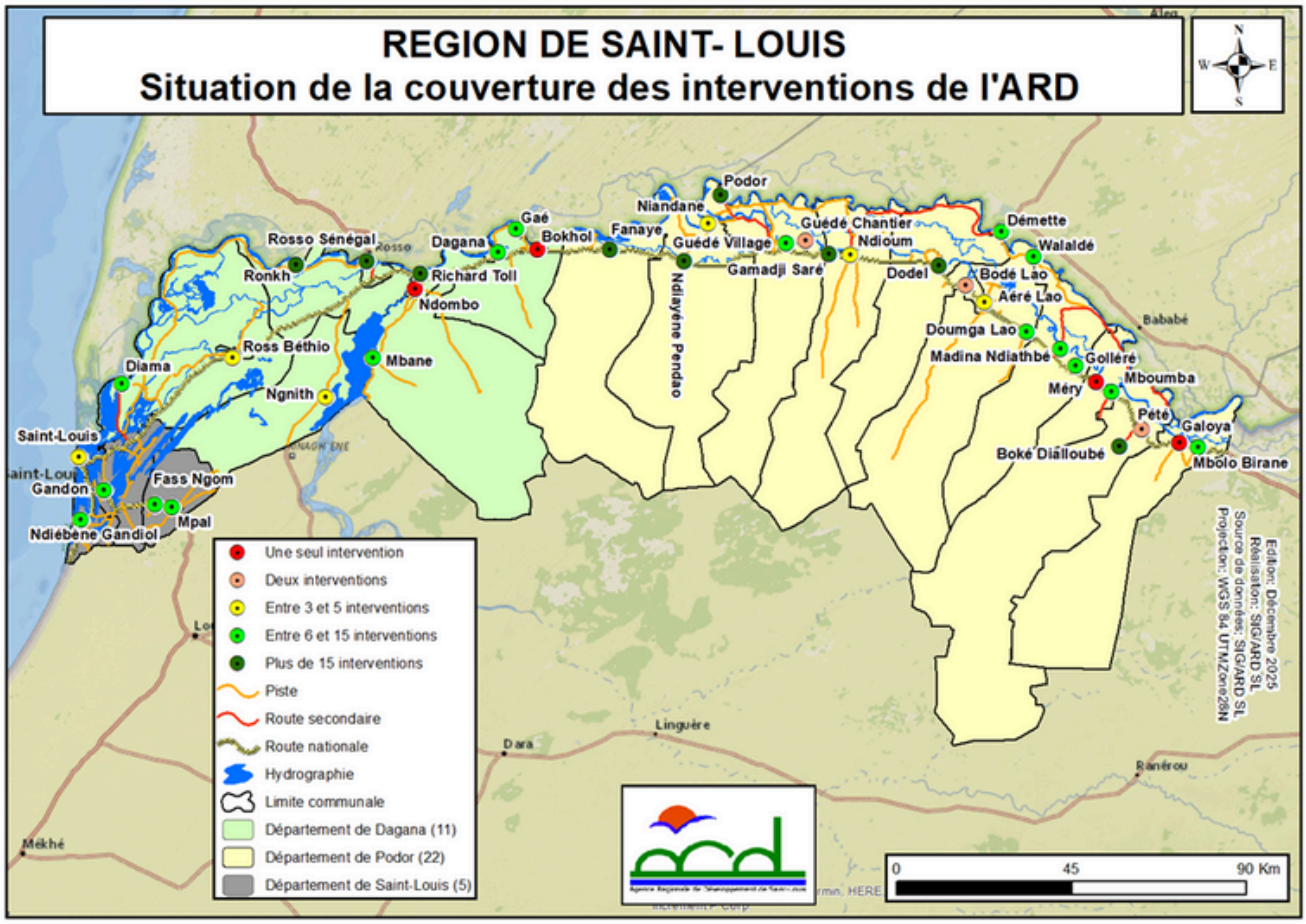
1. Appui à l'harmonisation des interventions

L'harmonisation des interventions au niveau des collectivités territoriales constitue un enjeu fondamental pour la réduction des disparités constatées entre d'une part les départements et d'autre part le milieu rural et le milieu urbain. Cette harmonisation repose sur la mise en place d'un système de suivi-évaluation fonctionnel et des cadres de concertation dynamiques. Au niveau régional et départemental, les conférences territoriales constituent des instances pertinentes pour assurer l'équilibre du développement de la région.

Dans une perspective d'adapter le dispositif de coordination territoriale à la dynamique de déploiement du pôle Nord, le Gouverneur a actualisé l'arrêté instituant les pools régionaux thématiques qui contribuent à instaurer un cadre d'échanges et de concertations territorial avec tous les services déconcentrés et décentralisés, les responsables des projets et programmes, le secteur privé local et toutes structures évoluant dans la région. Ces pools assurent la coordination et l'harmonisation des actions de développement de la région à travers six (6) thématiques : pool économique, pool services sociaux de base, pool jeunesse, enfance, femmes et groupes vulnérables, pool environnement, cadre de vie, hygiène et développement durable, pool foncier et habitat et pool communication. Ils sont essentiellement attendus sur des produits et livrables tels que : l'annuaire économique de la région, le rapport de suivi de

l'exécution des projets/programmes nationaux et des partenaires, le rapport des conférences d'harmonisation, le rapport annuel de performance de la région, une banque de projets structurants, le rapport d'accès sur les services sociaux de base, des supports de plaidoyer en faveur des groupes vulnérables, le rapport des études d'impact environnemental et social, le rapport d'organisation des journées institutionnelles et des proposition d'actions prioritaires pour la région.

Carte 3: Situation des interventions de l'ARD



Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
• absence de moyens financiers pour l'animation des instances de gouvernance	• renforcer les moyens des collectivités territoriales pour l'animation des instances de coordination et de concertation

2. Suivi-Evaluation et Capitalisation

Les activités de suivi-évaluation sont essentiellement marquées par la mise en place d'un système d'information territoriale, la mise en place d'une plateforme digitale de suivi des ODD, les opérations de collecte de données et l'élaboration du rapport d'activités régional.

- **Système d'information territoriale**

Le système d'information territoriale est une plateforme digitale de centralisation, de gestion et de partage de données de la région de Saint-Louis (**www.sitsl.sn**). Il a pour mission de gérer, traiter, analyser et diffuser des données fiables et à jour.

Le portail s'articule autour de quatre grandes composantes, permettant de transformer la donnée brute en information stratégique :

Tableau 3: Composantes du système d'information territoriale

Composante	Description	Fonctionnalité Clé
1. SIG (Système d'Information Géographique)	Cœur du système, il permet de lier les données statistiques à une localisation géographique.	Cartographie interactive : Visualisation des découpages administratifs, des zones écogéographiques, du réseau hydrographique et des nappes phréatiques.
2. BASE DE DONNÉES	Le référentiel central de toutes les informations collectées par les différents acteurs territoriaux (services techniques, collectivités territoriales, projets et programmes, etc.)	Recherche et extraction de données brutes dans divers domaines (démographie, économie, social).
3. TABLEAUX DE BORD	Interfaces de synthèse qui présentent des indicateurs de performance clés (KPI).	Suivi en temps réel : Offre une lecture rapide et synthétique de la situation régionale pour l'aide à la décision.
4. Archivage	Module de gestion documentaire et de conservation des données et rapports historiques.	Conservation et traçabilité : Garantit la mémoire institutionnelle et l'accès aux séries chronologiques de données.

En offrant des données consolidées, visualisables et contextualisées, le système d'information territoriale vise à :

- Optimiser la prise de décision : En basant les politiques publiques sur des preuves factuelles.
- Promouvoir la transparence : En mettant les données à disposition des citoyens et des acteurs locaux.
- Renforcer l'efficacité des interventions : En permettant une meilleure allocation des ressources aux zones et secteurs qui en ont le plus besoin.



- **Plateforme territoriale de suivi des indicateurs des ODD**

Dans le cadre du projet de promotion d'une stratégie de localisation et de suivi des indicateurs des ODD dans la région de Saint-Louis, l'ARD avec l'appui de ses partenaires (AACID&PNUD) a mis en place une plateforme de suivi des ODD (**www.oddsl.com**) Cette application entièrement digitalisée et accessible en ligne est conçue pour renseigner et suivre l'évolution de certains indicateurs territoriaux. C'est un outil innovant, qui va révolutionner la maitrise de l'information territoriale afin de contribuer au suivi de l'évolution des indicateurs des ODD.

Les données consignées dans cette plateforme sont le résultat d'un long travail d'équipe entre l'ARD, les directions régionales, la société civile et des groupes d'experts. Un travail de recherche-action inscrit dans un processus dynamique, inclusif et participatif qui a permis de disposer de données probantes issues d'une enquête ménages et d'une collecte auprès des directions régionales (données administratives).

Les données collectées sont consignées dans une plateforme dynamique qui génère une situation actualisée et précise de l'évolution des indicateurs, permet de constater les gaps et éventuellement, de formuler des projets allant dans le sens de résorber les déficits. La plateforme apparait ainsi comme un puissant outil d'aide à la prise de décision sachant qu'elle intègre l'intelligence artificielle (IA), facteur déterminant dans la digitalisation des systèmes de navigation. Ce dispositif articulé autour d'un mécanisme de gouvernance territorial permet une prise en charge effective des besoins des populations, en vue d'assurer un développement durable et viable dans des territoires compétitifs et porteurs de croissance. Cette volonté affichée par l'ARD et ses partenaires PNUD&AACID est en phase avec l'Agenda National de Transformation : Sénégal 2050 et le principe fondamental des ODD « ne laisser personne derrière ». Aussi, pour encourager et soutenir la recherche dans une ville du savoir symbolisée par la présence de la deuxième université du pays, l'ARD s'engage à démocratiser l'accès à l'information avec une entrée « open data source » sur la plateforme. Elle est conçue avec une interface dynamique et interactive entre les producteurs de données (collectivités territoriales, services techniques locales et régionales) et, les utilisateurs qui peuvent faire des requêtes sur différents onglets (ODD, échelle territoriale, année, type de données « tableaux-graphiques » etc.).

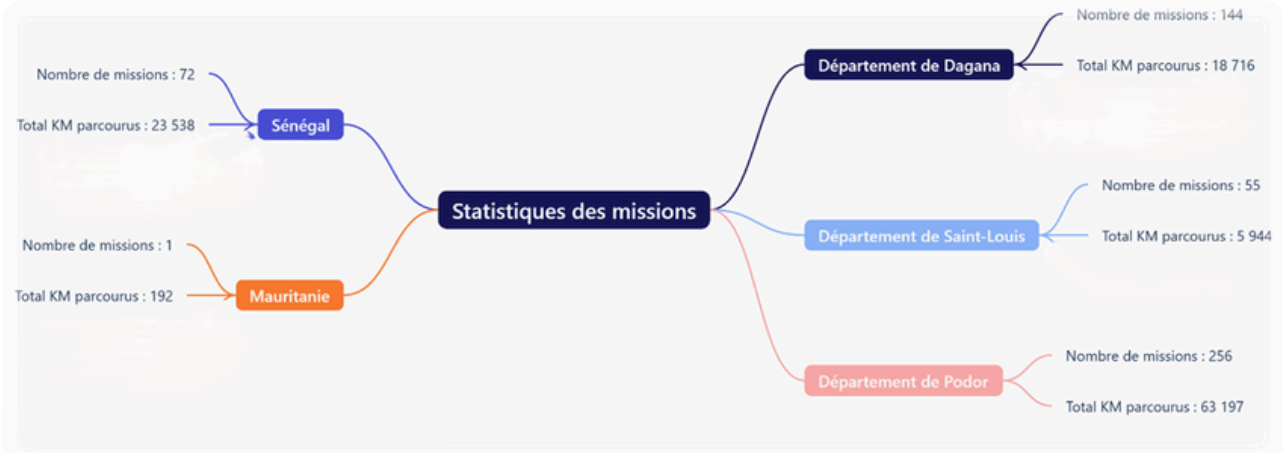


- **Opérations de collecte de données**

Dans le cadre de l'élaboration des documents de planification, le comité national de planification a mis en place, avec l'appui technique du PNDL, une plateforme de collecte des infrastructures socio-économiques des collectivités territoriales dénommée IR2P. Cette plateforme se compose d'un ensemble de formulaires de collecte dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, de l'assainissement, des centres communautaires, des infrastructures économiques, de la téléphonie mobile, de l'électrification, des villages ou quartiers et de la gouvernance. Dans chaque formulaire, l'ensemble des infrastructures de la collectivité territoriale est recensé, avec des informations sur la nature, la capacité, la fonctionnalité, les besoins de réfection, etc. Les informations sont collectées à l'aide de smartphones, avec l'aide d'une application propriétaire installée, et sont ensuite envoyées dans la plateforme qui permet de les télécharger à l'aide de tableaux de sortie établis à l'avance.

Durant l'année 2025, des opérations de collecte de données sur les édicules publics ont également été organisées dans toutes les collectivités territoriales de la région, sous le pilotage de la Direction de l'Assainissement. S'inscrivant dans le cadre du projet « Amélioration de la gouvernance du sous-secteur de l'assainissement au Sénégal » (SANGOV), ces enquêtes devraient permettre de renforcer le système de suivi des performances du sous-secteur grâce à la mise en place d'outils de gestion et de suivi de la qualité du service d'assainissement. Des études socio-économiques et monographiques ont également été menées dans le cadre des projets AICHA, SERRP et AWA.

Graphique 7: Statistiques des missions de l'ARD



Difficultés rencontrées et solutions préconisées

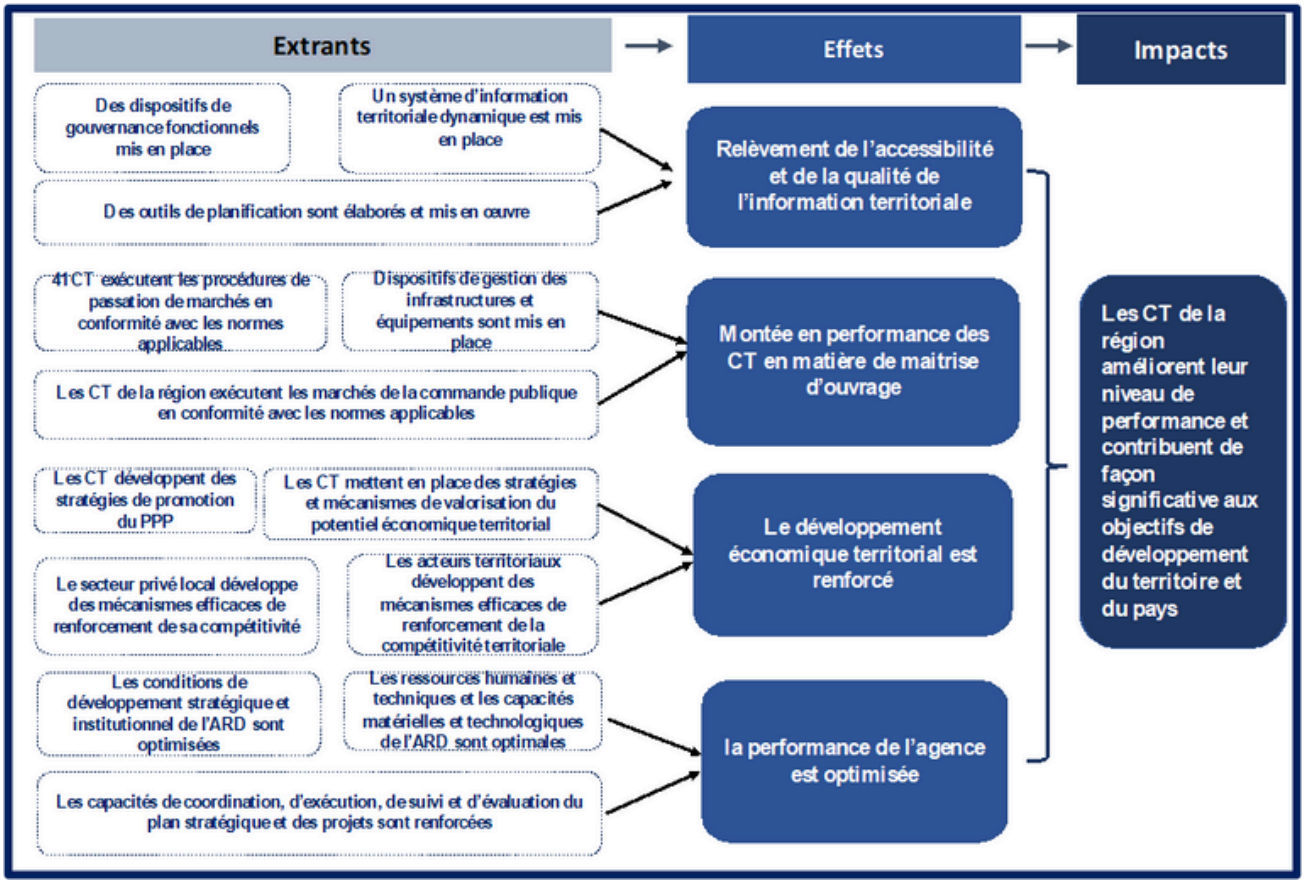
Difficultés	Solutions
• Insuffisance des ressources financières de l'ARD pour organiser régulièrement des collectes de données pour les mises à jour • Absence de moyens financiers pour l'animation du système d'information territoriale • Indisponibilité de données précises sur les secteurs économiques et le foncier	• Poursuivre le processus de déploiement du système d'information territoriale • Etendre le dispositif de suivi des indicateurs des ODD à toutes les collectivités territoriales de la région • Rechercher des moyens auprès des projets et programmes pour la collecte régulière d'information

- **Mise à jour du système de suivi-évaluation**

Dans le cadre du déploiement des plateformes digitales de système d'information territoriale et de suivi des ODD, l'ARD a stabilisé en rapport avec les membres du comité technique restreint des matrices de collecte de données dans tous les secteurs d'activités. Celles-ci sont transmises aux parties prenantes concernées (services techniques déconcentrés, collectivités territoriales, projets et programmes, société civile, etc.) par le biais des coordonnateurs et rapporteurs des pools thématiques. Les matrices renseignées sont ainsi validées par le comité technique restreint et téléversées sur la plateforme de système d'information territoriale.

Cette mise à jour permet de suivre régulièrement les indicateurs de développement et de réaliser des cartes thématiques dans le cadre de l'élaboration des PDC et PDD. De même, des cartes et des données sont mises à disposition des services techniques et des étudiants sur demande. Le suivi des projets pilotés par l'ARD se fait régulièrement par l'élaboration de rapports trimestriels et semestriels.

Graphique 8 : Chaine de résultats du Plan stratégique de l'ARD



v. Axe 5 : Pilotage de l'Agence régionale de Développement

Cet axe est constitué de quatre volets dont i) la gestion administrative, ii) la communication, iii) le suivi-évaluation et capitalisation et iv) la gestion financière.

1. Gestion administrative

Le personnel de l'ARD est composé de trente-neuf (39) agents, dont quatorze (14) permanents et vingt-cinq (25) contractuels non permanents. Il se compose de neuf (9) cadres, vingt-trois (23) agents de maîtrise et sept (7) agents de l'équipe d'appui (quatre chauffeurs, un gardien, un coursier et un jardinier). Le recours à des agents temporaires est guidé par la nature des activités que doit assurer l'ARD et par le manque de personnel technique qualifié pour les réaliser.

Pour l'année 2025, la prise en charge sociale et médicale du personnel a été assurée par le biais d'une cotisation permanente à la caisse de sécurité sociale et à l'IPM.

Des réunions de coordination hebdomadaires sont organisées tous les lundis. Elles sont élargies à l'ensemble du personnel chaque trimestre. Ces réunions constituent des moments d'échange sur l'état d'avancement des activités prévues et les contraintes liées à leur exécution. Des solutions sont ensuite identifiées pour lever ces contraintes. Chaque agent établit également sa programmation d'activités pour la semaine en cours afin de faciliter le suivi.

De même, l'ARD a procédé à la digitalisation de gestion des ordres de mission et des courriers dans le but d'améliorer sa performance.

2. Communication

La communication joue un rôle prépondérant dans le dispositif de l'agence. Dans sa nouvelle politique de communication, l'agence promeut l'intégration de l'ensemble des outils et moyens de communication afin d'atteindre son public cible. L'objectif général est de mettre en place un mélange de communication prenant en compte tous les supports à la disposition de ses cibles, mais aussi de mettre en exergue son action et de renforcer l'image, la visibilité et l'attractivité des collectivités territoriales de la région.

Le plan de communication a pris en compte les forces et les faiblesses de la structure en la matière, et a proposé des axes d'amélioration pour réussir sa stratégie. Avec l'appui financier du PNDL, diverses activités de communication ont été mises en œuvre, en tenant compte des acquis de la structure. La nouvelle stratégie de communication s'articulait autour des points suivants :

- actualisation et renforcement du site web, de la page Facebook et de la chaine YouTube
- création des pages Twitter, Instagram, LinkedIn ;
- commandes des supports de communication (Kakémono, porte clé, autocollants pour mobiliers de bureau et véhicules, clés USB, Polo, Casquettes) ;
- organisation d'émissions radio sur beaucoup de stations de la région (RTS Saint -Louis, Sud FM Saint-Louis, Zik FM Saint-Louis, Dunya Richard Toll, Ngatamaré FM Ndioum, Pété FM) ;
- réalisation de films de capitalisation.

- ***Les plateformes digitales***

La gestion et l'animation du site web et de la page Facebook sont renforcées et les statistiques à ce niveau montrent une bonne audience et une consolidation de sa communauté, à cela s'ajoute la création des pages citées au-dessus afin d'avoir une présence digitale élargie. L'ARD enregistre des centaines de visiteurs par mois pour des recherches de documents et d'informations sur la région, ainsi que des demandes de stages ou de partenariat.
Pour avoir une présence diversifiée, les canaux modernes (internet) ainsi que les canaux classiques (radio) sont pris en compte.

- ***Les émissions radios/la voix aux acteurs du territoriaux***

A travers ces émissions, l'ARD a donné la voix aux acteurs des territoires pour qu'ils reviennent sur les efforts consentis dans la concrétisation des initiatives en matière de développement local.
Ces émissions ont aussi permis de revenir sur les mission de l'ARD, mais aussi sur les projets et programmes en encrage à l'ARD par rapport aux enjeux de la décentralisation.
La voix est également donnée aux acteurs de l'intérieur du territoire à travers des conventions signées avec les radios communautaires notamment la radio de Pété. Sur toutes les plateformes, les initiatives en matière de développement sont relatées afin de permettre aux populations de connaitre les avancés considérables menés par les collectivités territoriales.

- **Collaboration avec la presse locale**

En collaboration avec la presse locale (Ndar Info, RTS Saint-Louis, Sud FM Saint-Louis, Zik FM Saint-Louis, 2STV, TFM, le Soleil), une couverture médiatique des activités phares de l'agence, des insertions de presse, reportages et points de presse sont réalisés.



- **Perspectives**

Pour l'année 2026, il est nécessaire de trouver des ressources supplémentaires pour une meilleure prise en charge des activités qui contribuent à l'amélioration de la visibilité et au développement de l'image des collectivités territoriales. Les futurs chantiers de l'ARD déclinés à travers son plan stratégique et articulés aux ODD, exigent une communication plus large pour une mobilisation de tous les acteurs afin que l'objectif d'une domestication des ODD soit atteint à Saint-Louis.

3. Gestion financière

Les recettes totales réalisées pour la gestion 2025 au 30 novembre 2025 s'élèvent globalement à cent quatre-vingt-deux millions trois cent trois mille neuf cent cinquante (182 303 950) francs pour une prévision de 267 528 950 francs soit un taux de recouvrement de 68,14%. Les recettes totales ont connu une légère baisse pour cet exercice (189 552 821 de francs en 2024), ce qui correspond à une baisse de 3,82 points comparée à l'année dernière.
Les dépenses totales arrêtées au 30 novembre et projetées au 31 décembre de l'exercice 2025 se chiffrent à cent quarante-sept millions six cent soixante mille neuf cent neuf (147 660 909) francs CFA pour une prévision de 267 528 950 francs soit un taux d'exécution de 55,19%.
En somme tant du point de vue des recettes que des dépenses, une variation sensible des performances est constatée par rapport à l'exercice précédent. Mais les taux de réalisation restent acceptables.

Tableau 4: Situation de recouvrement des recettes pour la gestion 2025

SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE DE L'ARD 2025			
INTITULE	**PREVISIONS**	**REALISATIONS**	**TAUX DE REALISATION**
INVESTISSEMENT			
REPORTS A NOUVEAU	18 000 000 CFA	18 000 000 CFA	100%
CONTRIBUTION DES PARTENAIRES (CONTRIBUTION SPECIALE)	82 000 000 CFA	11 000 000 CFA	13%
FONCTIONNEMENT			
REPORTS ET RESERVES	32 828 950 CFA	32 828 950 CFA	100%
FONDS DE DOTATION DE L'ETAT	99 700 000 CFA	99 700 000 CFA	100%
PARTICIPATION DES CT	30 000 000 CFA	18 775 000 CFA	63%
AUTRES RESSOURCES (PARTENAIRES ET PRODUITS DIVERS)	5 000 000 CFA	2 000 000 CFA	40%
TOTAUX	267 528 950 CFA	182 303 950 CFA	68,14%

Le présent projet de budget de l'exercice 2026 s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de deux cent cinquante-trois millions cent quatre-vingt-sept mille neuf cent quarante et un (253 187 941) francs contre 267 528 950 francs pour l'année 2025, soit une baisse de 14 341 009 francs en valeur absolue et de 5,36% en valeur relative.
Cette baisse peut s'expliquer du fait que la situation est arrêtée au 30 novembre 2025. À la fin de l'exercice nous espérons que les recettes vont considérablement évoluer.
En définitif ce budget a pour objectif de consolider les acquis par une bonne maitrise des dépenses de fonctionnement, avec toujours le souci de maintenir une bonne qualité de service, d'améliorer les conditions de travail du personnel par un environnement agréable et pratique, et d'améliorer l'image de l'agence.

En définitif ce budget a pour objectif de consolider les acquis par une bonne maitrise des dépenses de fonctionnement, avec toujours le souci de maintenir une bonne qualité de service. Mais également d'améliorer les conditions de travail du personnel par un environnement agréable et pratique, et aussi d'améliorer l'image de l'agence.

vi. Axe 6 : Partenariats

Cet axe a un caractère transversal. Il contribue à la réalisation de tous les résultats, les projets retenus dans le cadre des partenariats couvrant tous les secteurs de développement économique, social et environnemental, avec une prise en compte des dimensions transversales telles que le genre, les changements climatiques, la sécurité alimentaire, les migrations, l'emploi, etc.

Les attentes des populations à l'égard des collectivités territoriales sont énormes, alors que leurs moyens sont limités. Cette situation constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre efficace des politiques territoriales. Afin de contribuer à l'atténuation des effets de cet obstacle contraignant, l'ARD développe des partenariats en répondant à des appels à projets ou en nouant des relations de coopération. Ainsi, une dizaine de conventions sont en cours de mise en œuvre en 2025, avec des activités dans tous les secteurs de développement économique, social et environnemental, au profit des CT.

1. Projet de promotion d'une stratégie territoriale de localisation des ODD dans la région de Saint-Louis

Le projet de promotion d'une stratégie territoriale de localisation et de suivi des ODD dans la région de Saint-Louis résulte d'une collaboration entre le PNUD-Sénégal, l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID) et l'ART Brussels et l'ARD de Saint-Louis. Il vise à susciter une meilleure appropriation des ODD par les acteurs territoriaux et à renforcer la promotion d'initiatives locales dans le sens de la réalisation et du suivi des ODD. Les activités phares du projet sont :

- **Réactualisation des PDC/PDD**

Le projet a permis la réactualisation de 13 PDC et 3 PDD intégrant les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces plans sont parfaitement alignés sur les priorités de développement nationales et internationales, constituant ainsi une base de référence commune pour les partenaires techniques et financiers pour le financement des projets.

Afin de renforcer l'implication des acteurs locaux, un dispositif institutionnel de pilotage a été instauré, à travers la redynamisation des (16) Cadres de Coordination pour la Planification et le Suivi du Développement (CCPSD). Ces espaces de concertation permettent de conduire un processus inclusif et déployé à l'ensemble des niveaux de gouvernance de la région de Saint-Louis.

- **Renforcement de capacités des acteurs**

Après évaluation des connaissances et diagnostic des besoins, (16) Plans d'Actions et de Renforcement des Capacités des Acteurs territoriaux (PARCA) ont été élaborés. Ces plans

englobent divers modules : formation sur la connaissance des 17 ODD pour les 16 collectivités, la gouvernance locale (349 formés dont 94 femmes au profit des communes de Guédé village, Rosso Sénégal, Fanaye, Ross Béthio, Ndiébène Gandiol, Mboumba, Fass Ngom, Diama, Conseil Départemental de Dagana), sur l'Entreprenariat, la gestion financière, l'approche chaines de valeurs et transformation des produits locaux (621 formés dont 259 femmes au profit des communes de Gamadji Saré, Mboumba, Rosso Sénégal, Fanaye, Guédé Village, Diama, Mpal, Ross Béthio).

- **Convention avec la presse**

La mise en œuvre du projet requiert une couverture médiatique adéquate. À cet effet, 11 conventions de partenariat ont été signées avec la presse locale pour assurer la couverture médiatique, la production d'articles et la diffusion d'émissions radiophoniques. La communication autour des ODD a ainsi été renforcée.

Des sessions de formation au profit de 47 agents de presse ont également été tenues afin d'améliorer les compétences des journalistes sur les ODD, notamment l'analyse des indicateurs locaux, les techniques de reportage et l'adaptation du discours aux préoccupations citoyennes.

Par ailleurs, cinq émissions ont été réalisées avec la participation des agents de l'ARD, des acteurs territoriaux et des élus, en particulier les maires des communes de Fanaye, Guédé Village et Mboumba, portant sur les enjeux, défis et opportunités liés aux ODD, en prélude à l'organisation du forum.

- **Conception de la plateforme territoriale de suivi des indicateurs**

La mise en place d'une plateforme digitale de suivi des ODD (www.oddsl.com) constitue une innovation majeure. Cet outil permet de collecter, analyser et suivre en temps réel l'évolution des indicateurs territoriaux. Son interface interactive offre aux collectivités territoriales et aux autres utilisateurs la possibilité de naviguer selon différents rubriques (ODD, échelle territoriale, année, type de données), renforçant ainsi une gouvernance locale axée sur la centralisation des données et la maitrise de l'information territoriale.

A ce jour, 13 ODD, 49 cibles et 97 indicateurs sont suivis de manière précise à travers la plateforme. Celle-ci intègre des paramètres dynamiques qui facilitent l'ajout de nouveaux indicateurs et le suivi continu de leur évolution. Conçue pour renseigner et analyser les indicateurs territoriaux, la plateforme intègre également l'intelligence artificielle, constituant un levier d'innovation favorisant la production et la diffusion de connaissances.

- **Financement et accompagnement des projets intégrant la dimension genre**

Une attention particulière a été portée à l'inclusion des femmes et des jeunes, notamment à travers l'équipement de groupements en matériel de transformation. À cet effet, cinq micro-projets ont été financés, pour un montant global d'environ trente (30 000 000) millions de francs, afin de moderniser les processus de production et de transformation.

Ce lot d'équipements comprend notamment des presses à tomate, des séchoirs, ainsi que d'autres outils adaptés aux activités des bénéficiaires, contribuant ainsi à renforcer leur autonomie économique et leur capacité de production.

- **Elaboration d'une étude de capitalisation du projet**

L'accent a été mis sur les bonnes pratiques et les expériences réussies afin de faciliter la duplication du modèle et sa mise à l'échelle aux niveaux régional, national et sous-régional. Un rapport de capitalisation a été élaboré, couvrant l'ensemble du processus. Par ailleurs, une vidéo de capitalisation a été produite, mettant en lumière les différentes étapes ainsi que les témoignages des acteurs territoriaux, des services techniques et d'autres parties prenantes.

- **Elaboration d'un programme d'investissement prioritaire pour le financement de l'Agenda 2030**

L'élaboration d'un programme d'investissement prioritaire (PIP-ODD) vise à accompagner les efforts des collectivités territoriales, afin de garantir leur contribution optimale à la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Dans ce cadre, le Comité technique a soutenu la formulation d'un programme structurants et de fiches de projets, en s'appuyant sur une analyse intégrée des problématiques identifiées dans la situation de référence et du diagnostic des documents de planification.

La conception de ces programmes a été articulée autour des différents axes définis par le nouveau référentiel 2050 et la Stratégie nationale de développement (2025-2029). Pour atteindre les ODD, un ambitieux portefeuille de 12 opérations d'investissement dans la région est élaboré, pour un montant évalué à environ 70 milliards de F CFA à l'horizon 2030.

- **Organisation d'un pré-forum sur le financement des ODD**

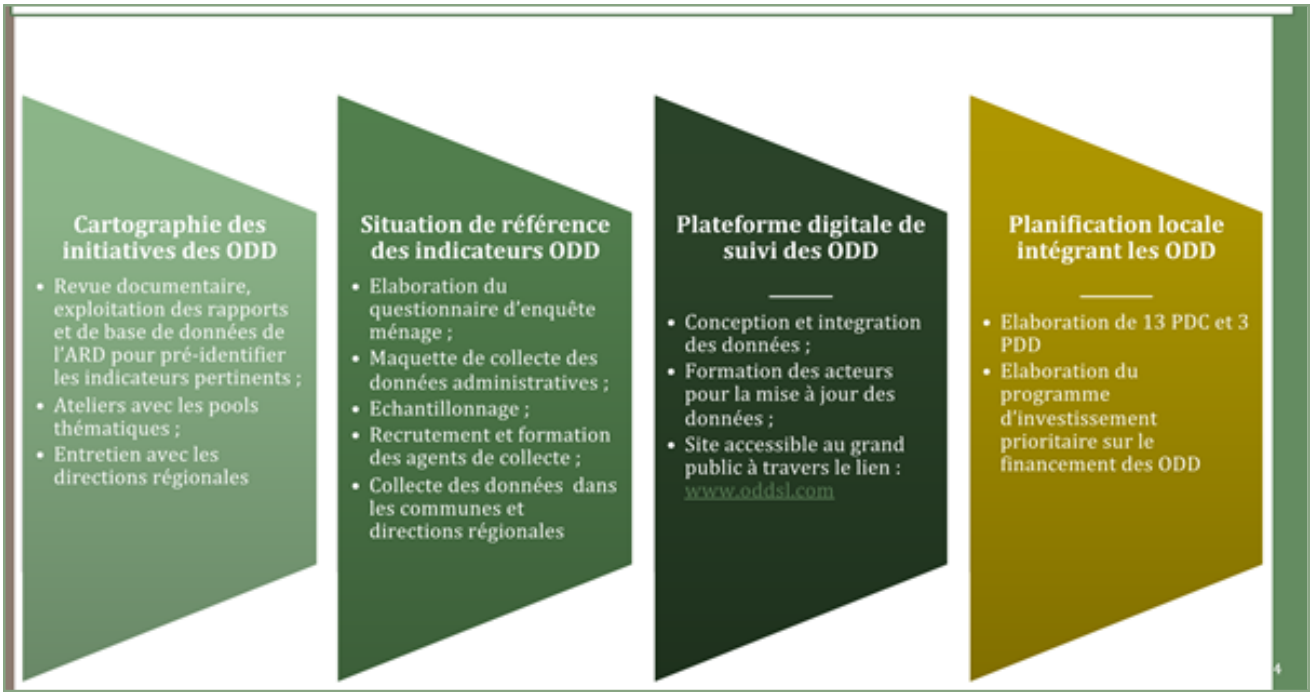
Organisé le 28 mai 2025 à Dakar, ce pré-forum a permis d'échanger avec les partenaires (ministères, directions nationales, partenaires au développement) sur le programme d'investissement prioritaire, et recueillir leurs recommandations pour l'organisation du forum régional. Cette rencontre a permis de présenter les résultats du projet et de recueillir des engagements des participants en vue de l'organisation du forum ainsi que leur volonté d'accompagner la réalisation de cet ambitieux programme.

Suite à l'organisation de ce forum, le Directeur et le responsable du projet ont été reçus en audience du 1er au 4 juillet 2025, par plusieurs parties prenantes (ministères, directions, partenaires technique et financiers), afin de présenter les orientations, les objectifs ainsi que les résultats attendus du forum régional. Un moment privilégié d'échange, qui a permis d'établir une véritable collaboration, en lien avec les enjeux du projet et son intégration dans l'agenda 2050.

- **Forum pour le financement des ODD dans la région de Saint-Louis**

Evènement phare, le forum régional des partenaires présidé par le Ministre de l'Urbanisme, de l'aménagement des territoires et des collectivités territoriales, s'est tenu à Saint-Louis, le 24 juillet 2025. Son objectif était de présenter aux partenaires le Programme d'investissement prioritaire élaboré pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans la région de Saint-Louis.

Graphique 9: Bilan des activités du projet ODD



- **Contraintes**

Le projet a également permis de révéler certaines contraintes, notamment liées à la disponibilité des données, à l'engagement institutionnel inégal des acteurs, et à la faible culture du suivi-évaluation dans certaines collectivités territoriales. Néanmoins, des réponses adaptées ont été apportées : recours à des proxys, appui aux services techniques, renforcement du partenariat avec l'université et les médias locaux.

- **Perspectives**

La mise en œuvre des plans de renforcement de capacités sur les ODD inclut des thématiques prioritaires telles que le changement climatique, les financements verts et le système d'information du ministère de la santé. Il est prévu de poursuivre ces formations et de mettre à niveau les agents techniques et administrateurs sur les fonctionnalités de la plateforme de suivi des indicateurs ODD. Sous l'égide du Gouverneur, des ateliers pour les 6 pools thématiques permettront aux administrateurs de renseigner et remonter les indicateurs, assurant une harmonisation des interventions territoriales. Les cadres de concertation départementaux et communaux continueront à jouer un rôle central dans l'actualisation et le partage des données. Enfin, la participation à des événements internationaux permettra de valoriser les avancées locales, partager les bonnes pratiques et explorer des opportunités de financement pour les projets alignés sur les ODD.



2. Projet participer au développement économique des collectivités territoriales à travers des initiatives de réduction du chômage dans la région de saint louis (PDEC)

Dans le contexte actuel de la mise en œuvre du nouvel agenda national de transformation, Sénégal 2050, qui donne une nouvelle orientation de la politique relative à l'emploi des jeunes, il est crucial d'engager une action, plaçant les jeunes et les femmes au cœur de la stratégie de développement économique local pour inverser les tendances d'exode et ou de migration actuelle en proposant des alternatives pertinentes.

Le projet visait à contribuer à la croissance économique territoriale à travers la mise en place d'une politique de lutte contre le chômage et la migration irrégulière chez les jeunes et les femmes. Il avait pour ambition d'informer et d'orienter les jeunes ainsi que les migrants de retour sur leurs besoins en matière d'emploi et d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Il prévoyait également l'installation de jeunes femmes et hommes dans des fermes-écoles afin de renforcer leurs compétences en entrepreneuriat, en production agrosylvopastorale et halieutique, ainsi qu'en transformation agroalimentaire. Enfin, le projet accompagnait les agri-preneurs formés, ainsi que les jeunes et les femmes du département de Saint-Louis, dans le financement et la mise en œuvre de leurs projets, en articulation avec la plateforme départementale pour l'emploi et l'employabilité.

- **Mise en place et animation des BIPEL**

Les ateliers d'information pour le lancement des activités des Bureaux d'Information et de Promotion de l'Emploi Local (BIPEL) ont été organisés dans l'ensemble des communes du département afin de partager les orientations du projet avec les jeunes et d'installer les BIPEL. Ces rencontres ont permis de mettre à niveau les acteurs territoriaux, de discuter de la mise en place du dispositif institutionnel et technique d'appui, et de s'accorder sur la démarche méthodologique ainsi que sur le planning opérationnel. Par la suite, des sessions d'animation des quartiers ont été menées pour renforcer la sensibilisation et l'enrôlement des jeunes et des femmes, sous la coordination des points focaux des BIPEL. Ces derniers ont rappelé le rôle central des communautés locales et encouragé la participation active au dispositif.

Une plateforme numérique d'enrôlement a été mise à la disposition des administrateurs afin de faciliter la collecte et la gestion des données des bénéficiaires. Un lien fonctionnel a également été établi avec les structures d'appui à l'emploi et à l'insertion des jeunes, garantissant un accompagnement cohérent et durable tout au long du parcours d'insertion.

Pour améliorer le fonctionnement des BIPEL, plusieurs recommandations ont été formulées : intégrer l'administrateur du BIPEL dans l'équipe municipale via un contrat d'objectifs et de performance, inscrire le BIPEL dans l'organigramme communal, renforcer continuellement les capacités des administrateurs, allouer une ligne budgétaire dédiée, mettre en place un dispositif de suivi-évaluation, et doter les BIPEL de moyens logistiques adéquats afin d'en renforcer l'efficacité opérationnelle.

- **Mise en place et animation des BIPEL**

Les ateliers d'information pour le lancement des activités des Bureaux d'Information et de Promotion de l'Emploi Local (BIPEL) ont été organisés dans l'ensemble des communes du département afin de partager les orientations du projet avec les jeunes et d'installer les BIPEL. Ces rencontres ont permis de mettre à niveau les acteurs territoriaux, de discuter de la mise en place du dispositif institutionnel et technique d'appui, et de s'accorder sur la démarche méthodologique ainsi que sur le planning opérationnel. Par la suite, des sessions d'animation des quartiers ont été menées pour renforcer la sensibilisation et l'enrôlement des jeunes et des femmes, sous la coordination des points focaux des BIPEL. Ces derniers ont rappelé le rôle central des communautés locales et encouragé la participation active au dispositif.

Une plateforme numérique d'enrôlement a été mise à la disposition des administrateurs afin de faciliter la collecte et la gestion des données des bénéficiaires. Un lien fonctionnel a également été établi avec les structures d'appui à l'emploi et à l'insertion des jeunes, garantissant un accompagnement cohérent et durable tout au long du parcours d'insertion.

Pour améliorer le fonctionnement des BIPEL, plusieurs recommandations ont été formulées : intégrer l'administrateur du BIPEL dans l'équipe municipale via un contrat d'objectifs et de performance, inscrire le BIPEL dans l'organigramme communal, renforcer continuellement les capacités des administrateurs, allouer une ligne budgétaire dédiée, mettre en place un dispositif de suivi-évaluation, et doter les BIPEL de moyens logistiques adéquats afin d'en renforcer l'efficacité opérationnelle.

- **Mise à niveau des infrastructures et équipements de la ferme**

Dans le cadre du projet PDEC, l'ARD a procédé à la mise à niveau des équipements et infrastructures de la ferme afin d'améliorer l'accueil et la formation des jeunes aux métiers agropastoraux. Une séance de travail avec Delta Irrigation a permis de stabiliser des solutions pour l'approvisionnement en eau, incluant la déferrisation via bassins en géomembrane et la réalisation d'un puits forage supplémentaire. Les travaux d'aménagement ont consisté au creusement de trois puits et deux forages équipés de réservoirs et panneaux solaires, à la construction d'un bassin de rétention de 1 200 m³, à l'installation de 6 hectares de goutte-à-goutte pour le champ école, ainsi qu'à la réhabilitation et la mise à niveau des bâtiments pour un accueil optimal des apprenants. Ces actions ont renforcé les capacités productives de la ferme et son rôle dans l'incubation des jeunes.

- Formation des administrateurs de BIPEL

Une session de formation a été organisée pour renforcer les compétences techniques des administrateurs des BIPEL, afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes et femmes en matière d'emploi. Basée sur le design thinking, elle a favorisé une approche centrée sur les besoins des bénéficiaires. La première journée a porté sur l'accompagnement entrepreneurial et l'utilisation d'outils tels que le Business Model Canvas. La seconde journée a renforcé les compétences en techniques de recherche d'emploi. Cette formation a ainsi permis de professionnaliser davantage le rôle des administrateurs.

- **Formation des jeunes, femmes et migrants de retour sur les métiers agropastoraux**

Un partenariat entre l'ARD et le CFPA a été mis en place pour la formation des jeunes aux métiers agropastoraux. Cette formation, d'une durée de six mois, a été dispensée à 14 jeunes au sein du pôle de formation et d'expérimentation de la ferme et a été sanctionnée par un Certificat de Spécialité (CPS), avec un taux de réussite de 100 %. Les bénéficiaires disposent désormais de compétences reconnues pouvant être valorisées tant dans les entreprises agricoles que dans l'entrepreneuriat. Parallèlement, un boot-camp intensif a été organisé pour renforcer les capacités des jeunes en entrepreneuriat et en conduite de projets agricoles. À l'issue de ce dispositif, 23 apprenants ont élaboré et structuré leur projet professionnel grâce à un accompagnement personnalisé.

- **Mise en place d'un fonds départemental d'insertion**

L'étude pour la mise en place du Fonds Départemental d'Insertion (FDI) a consisté à réaliser un diagnostic institutionnel, organisationnel et fonctionnel afin de proposer un mécanisme innovant d'accompagnement des jeunes du département de Saint-Louis, renforçant leurs capacités entrepreneuriales et leur développement professionnel. Trois options de financement ont été envisagées : (1) fonds revolving avec les institutions de microfinance permettant un crédit remboursable et un accompagnement par un incubateur, (2) une subvention en nature sous forme de kits de démarrage, et (3) un financement classique via IMF avec crédit remboursable et coaching. L'analyse comparative a montré que l'option 1 offrait le meilleur compromis en termes de rigueur, suivi des bénéficiaires et durabilité du fonds, malgré une procédure plus stricte et un budget conséquent. Cette orientation a été validée lors du comité de pilotage, avec l'engagement des collectivités territoriales pour soutenir le lancement opérationnel du FDI.

Tableau 5: Indicateurs de résultats du PDEC

Composante	Indicateurs de résultats
Mise en place et animation des BIPEL	• bureaux installés ; • administrateurs installés dans leurs fonctions et formés ; • 8 sessions d'animation organisées ; • 1250 jeunes informés en enrôlés ; • plateforme d'animation et d'échange mise en place ;
Mise à niveau de la ferme-école et formation des jeunes	• 9 ha emblavés ; • 2 filières de formation ; • 14 jeunes et femmes formés avec CPS ; • 23 jeunes et femmes formés sur les métiers agricoles et l'entreprenariat ;
Mise en place d'un fonds départemental d'insertion (FDI)	• 1 étude de mise en place du FDI ; • 14 projets entrepreneuriaux des jeunes financés.

- **Contraintes**

L'une des contraintes majeures est liée à l'exploitation de la ferme avec le déficit hydrique pour les exploitations. Cette situation a été solutionné avec l'aménagement d'un puits forage avec système d'exhaure solaire et un grand bassin pour assouvir les besoins en eau des différentes exploitations. Toutefois, le caractère ferrugineux de l'eau pose d'énormes difficultés au réseau d'irrigation notamment le système goutte à goutte. Pour corriger ces dysfonctionnements, un grand bassin de 1200 mètres cube a été aménagé pour la décantation du fer.

- **Perspectives**

Le projet vise à consolider les acquis et à renforcer durablement les dispositifs locaux d'insertion des jeunes, en créant un écosystème territorial intégrant formation, accompagnement et financement, notamment via l'entrepreneuriat agropastoral. Il prévoit la consolidation des BIPEL, avec l'intégration des administrateurs aux équipes municipales, leur reconnaissance dans les organigrammes, et la mise en place de moyens logistiques, financiers et d'un dispositif de suivi-évaluation. Parallèlement, une nouvelle cohorte de jeunes sera formée aux métiers agropastoraux, favorisant l'émergence d'entrepreneurs ruraux capables de valoriser les potentialités locales. La mise en œuvre du Fonds Départemental d'Insertion (FDI) soutiendra la création d'activités génératrices de revenus et l'insertion économique durable. Enfin, le projet prévoit la mise en service des nouvelles installations d'irrigation et le démarrage d'une nouvelle campagne agricole, consolidant ainsi l'emploi et le développement territorial.

3. Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes et des Femmes formés (PAIJEF)

Le projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes et des Femmes formés (PAIJEF), financé par un don de la République d'Italie, vise à contribuer au développement économique inclusif du Sénégal. Il s'appuie sur la consolidation d'un système incitatif d'insertion professionnelle des jeunes (18-35 ans) à travers tout le territoire national, tout en renforçant la performance des micro petites et moyennes entreprises (MPME). Ce projet s'inscrit dans une dynamique de lutte contre le chômage des jeunes et des femmes.

Dans la région de Saint-Louis, trente-trois jeunes bénéficient de bourses de stage en entreprise, octroyées dans le cadre de la première phase d'exécution de l'Initiative FIT Sénégal (Action AICS/PAIJEF). Ces stages, d'une durée de dix mois, visent une immersion professionnelle pouvant déboucher sur une insertion durable dans les entreprises hôtes. Des missions mensuelles de suivi sont ainsi organisées afin de superviser les stagiaires et apporter une assistance aux entreprises au besoin. Ces missions ont permis d'échanger avec les chefs d'entreprise et/ou les maîtres de stage en charge de l'accompagnement des stagiaires sur le déroulement des stages et les attentes en matière d'insertion. Les échos durant ces échanges sont rassurant et confirme la bonne tenue des stagiaires et la satisfaction des entreprises partenaires.

Le responsable de la Division Suivi-Évaluation a également pris part à deux sessions de formation consacrées au déploiement de la plateforme digitale de suivi-évaluation DigiFIT, visant à faciliter la diffusion des résultats et des effets de l'Initiative FIT/PAIJEF ! Sénégal. Ces ateliers avaient pour principaux objectifs d'accompagner la conception des outils de collecte de données via Kobo Toolbox, de former les chargés de suivi-évaluation des quatre composantes (AFD, AICS, GIZ et LuxDev), ainsi que les partenaires opérationnels, à l'utilisation des formulaires Kobo Toolbox, d'élaborer des formulaires de collecte d'indicateurs micro contribuant à la mesure des indicateurs macro et de former à l'utilisation et à l'analyse des tableaux de bord intégrés au système de suivi-évaluation de l'initiative.

L'équipe de gestion du projet a aussi également pris part à l'atelier de consolidation du processus d'insertion et d'élaboration de la stratégie d'insertion professionnelle des personnes handicapées du PAIJEF. Cette activité a ainsi permis de :

- Consolider le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes, femmes et personnes handicapées en capitalisant sur les leçons apprises et les bonnes pratiques issues de la première phase d'insertion PAIJEF, afin de renforcer l'efficacité et la pérennité des actions entreprises ;
- Se concerter et définir la stratégie d'insertion professionnelle des personnes handicapées ;
- Etablir le calendrier des discussions sur les grandes orientations de la deuxième phase du PAIJEF et en définir les points saillants ;
- Se concerter et stabiliser les TDR relatifs à l'organisation des cérémonies de remise des attestations de stage de la première phase d'insertion de l'initiative FIT ! Sénégal - Action AICS/PAIJEF dans les 14 régions, en veillant à assurer une harmonisation des approches, une planification efficace et une valorisation optimale des différentes parties prenantes ;
- Consolider l'opérationnalisation de la plateforme DIGIFIT en ce qui concerne l'initiative FIT ! Sénégal - Action AICS/PAIJEF ;
- Et de Partager la stratégie d'accompagnement technique aux MPME élaborée par CAPER SAS.



Cérémonie de clôture de la phase 1 du FIT/PAIJEF

4. Fonds d'Equipement des Collectivités Territoriales (FECT) avec le Programme National de Développement Local (PNDL)

Le FECT/PNDL a pour objectif de relever le niveau d'accès en infrastructures des collectivités territoriales à travers un appui financier avec 10% de contribution venant des collectivités territoriales bénéficiaires. La mise en œuvre du FECT a démarré depuis l'année 2007 et a touché toutes les collectivités territoriales de la région. Elle a permis d'investir 5 121 270 000 FCFA durant les 14 années de mise en œuvre et de signer 164 conventions.

Dans le cadre du PACASEN-Rural, les communes de Bokhol, Diama, Gaé, Mbane, Ngnith, Ronkh, Dodel, Doumga Lao, Gamadji Saré, Ndiayène Pendao, Fass Ngom, Gandon, Mpal et Ndiébène Gandiole viennent de recevoir leur notification d'allocation des ressources financières au titre de l'année 2025. Ces ressources sont destinées aux communes situées en milieu rural afin de financer des infrastructures sociales de base dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de la santé et de l'énergie. Dans une logique de réduction des disparités territoriales, l'ensemble des communes rurales du pays sont éligibles, à l'exception de celles relevant de la région de Dakar.

Pour l'exercice 2025, et au regard des ressources disponibles, la sélection des communes bénéficiaires tient compte des niveaux faibles des indices d'accès global observés dans chaque département. Ainsi, chacune de ces communes retenues bénéficie d'une dotation de 20 000 000 FCFA, soit une enveloppe financière de 280 000 000 FCFA pour la région.

5. Projet de Désenclavement des Zones de production (PDZP) en appui au Programme National de Développement Local (PNDL)

Le Projet de Désenclavement des Zones de Production en appui au Programme National de Développement Local (PDZP/PNDL) s'inscrit dans la poursuite et la capitalisation des acquis obtenus dans le cadre du Projet de Pistes Communautaires (PPC/PNIR) achevé en septembre 2009 et du PPC/PNDL, en cofinancement parallèle de l'OFID, achevé en 2019.

L'objectif global du PDZP/PNDL est de contribuer à asseoir une croissance économique forte et inclusive en milieu rural à travers l'amélioration de l'accessibilité aux zones de production et aux marchés des produits agricoles et animaux, le développement des chaines de valeur agricoles à forte employabilité des jeunes et des femmes, l'amélioration de l'accès aux services socioéconomiques de base pour un développement économique territorial et le renforcement des capacités des collectivités territoriales et des acteurs territoriaux.



- **La mise en place des comités de gestion des microprojets CVA**

Dans les communes bénéficiaires de la phase 1, des infrastructures et équipements ont été mis en place pour appuyer les acteurs dans le développement de leurs activités. Des comités de gestion sont ainsi mis en place au niveau de ces réalisations afin de faciliter l'appropriation des acteurs et la pérennisation des acquis du programme. Il s'agit de :

-Doumga Lao ; Comité de gestion de l'unité de transformation des produits locaux de Boki ;

-Gamadji Saré : Comité de suivi de 26 périmètres maraichers villageois

-Gaé : Comité de gestion de l'unité de transformation de la patate douce

-Mpal : Comité de gestion de l'unité de transformation des produits locaux de la zone d'attractivité économique et Comité de gestion de la gare routière de la zone d'attractivité économique.

- **Mise en place des sociétés coopératives de production agricoles**

Dans les communes d'intervention du projet à Saint-Louis, l'agriculture est pratiquée par tous les ménages des villages bénéficiaires. Il convient de noter que ce secteur d'activité fait face à de nombreuses contraintes comme l'insuffisance et la cherté des semences de riz certifiés et surtout le manque de formation des acteurs locaux en bonnes pratique de l'agriculture.

C'est dans ce contexte que le PDZP, dans le cadre de son appui au développement des CVA prioritaires, a mis en place un programme de démultiplication de semences de riz certifiée dans les communes de Doumga Lao, Gamadji Saré et Gaé pour accompagner les Producteurs et à contribuer à la reconstitution du capital semencier au bénéfice de tous les acteurs de la filière.

Et pour être en phase avec la nouvelle politique agricole de l'Etat, l'ARD de Saint-Louis avec l'appui du PDZP et en collaboration avec la Direction régionale du Développement rural (DRDR) avait organisé des missions conjointes de mise en place des sociétés coopératives et de formation des membres du comité exécutif dans les communes bénéficiaires du programme en vue de renforcer les acquis des campagnes précédentes, la disponibilité et l'accès en quantité et en qualité suffisante de cet intrant.

6. Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) avec l'Agence de Développement Municipal

Dans le cadre de la mise en œuvre du PACASEN, l'Agence régionale de développement (ARD) assure le coaching territorial continu (CTC) des CT pilotes, ainsi que la coordination et l'harmonisation des interventions des différents acteurs à l'échelle régionale. Les modalités de cette mission sont définies dans une convention signée entre l'ARD et l'Agence de Développement Municipal (ADM), qui assure la coordination nationale du PACASEN. Plus précisément, l'ARD joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des collectivités territoriales pour :

- La réalisation des conditions minimales obligatoires (CMO) et des indicateurs de performance (IdP) ;
- La planification, la programmation et l'exécution correcte des investissements identifiés dans le cadre de leurs programmes d'investissements triennaux ;
- L'harmonisation et la coordination locales des interventions des différents acteurs.

Le coaching territorial continu (CTC) apporté par l'ARD est basé sur un plan de travail annuel budgétisé en relation avec l'ADM avec qui cette mission est assurée.
Le PACASEN bénéficie ainsi d'un financement additionnel pour la période 2025-2026 qui devrait permettre de rattraper le retard pris dans la réforme du FDD et de lancer une révision du décret sur le FECT par le biais d'actions ciblées. Ces interventions permettront également d'achever les réformes fiscales nationales en cours afin d'étendre les réalisations du PACASEN et d'assurer leur durabilité, et étendre le champ d'action du programme en mettant davantage l'accent sur le développement durable et la lutte contre le changement climatique.

Difficultés rencontrées et solutions préconisées :

DIFFICULTES	SOLUTIONS
• Absence d'un cadre au niveau régional pour la coordination et l'harmonisation des activités des structures partie-prenantes du PACASEN • Lenteurs des décaissements pour les investissements • Absence d'un mécanisme opérationnel de gestion des doléances	• Mise en place et animation d'un dispositif d'échanges permanents avec les différents acteurs concernés par le programme • Suivi rapproché auprès du partenaire • Transmission au partenaire, des doléances via les rapports et les rencontres

7. Programme d'Appui aux Initiatives des Collectivités territoriales pour l'Hydraulique et l'Assainissement dans la Région de Saint-Louis (AICHA)

La troisième phase du programme dénommé AICHA 21 vise à améliorer les conditions de vie des populations des collectivités territoriales les moins desservies en services d'eau potable et d'assainissement. Elle se concentre sur la mise en œuvre de solutions durables d'accès à ces services. Cette phase prend en compte la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour une exploitation efficiente et une gestion efficace de la ressource en eau à travers la Gouvernance du service d'eau, les Investissements et le Renforcement de capacités.

- **Elaboration du PDHA de Podor**

Dans le cadre du programme AICHA, une attention particulière a été portée à la planification du secteur de l'eau et de l'assainissement. En 2025, le projet a soutenu l'élaboration du Plan Départemental d'Hydraulique et d'Assainissement (PDHA) pour le département de Podor, dirigé par l'ONG ONGOWA avec l'appui de l'ARD de Saint-Louis. S'inspirant d'une expérience pilote à Dagana, le processus à Podor a impliqué une collaboration étroite entre les maires, les services techniques, les acteurs locaux et les usagers. Cette concertation a permis de dresser un état des lieux partagé, de prioriser les besoins et de formuler une vision stratégique d'investissement adaptée aux réalités locales, illustrant l'engagement du programme AICHA à promouvoir des outils de planification durables et ancrés dans le territoire.

- **Actualisation du PDHA de Dagana**

Dans le cadre du Programme AICHA 21, l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint-Louis a initié la mise à jour du Plan Départemental d'Hydraulique et d'Assainissement (PDHA) de Dagana. Le 21 janvier 2025, une réunion technique de cadrage s'est tenue au Conseil Départemental pour évaluer le PDHA 2018-2023, examiner la situation actuelle et proposer des améliorations. Une convention a été signée avec le Conseil Départemental, et un atelier technique a eu lieu en janvier 2025. Le premier projet de rapport est en cours d'élaboration.

- **Promotion des branchements particuliers**

Dans le cadre de sa contribution à la cible 6.1 des Objectifs de Développement Durable (ODD), le projet AICHA 21 a mis en place une stratégie visant à promouvoir les branchements particuliers (BP) pour améliorer l'accès à l'eau courante à domicile, en particulier pour les ménages défavorisés. Cette stratégie repose sur un cofinancement solidaire entre le projet et les usagers, ainsi qu'une approche sociale renforcée. Un protocole d'accord a été signé avec le Programme GAWDI, permettant la réalisation de 55 branchements privés dans le département de Podor. En 2025, un total de 204 branchements particuliers a été réalisé dans les zones de Ross Béthio, Diagambal, Guédé Village, Rawette, Rhône, Yélour et Zip ONGAWA.

- **Atelier et études de la GIRE territoriale dans la région de Saint-Louis**

Le Cadre de Concertation Régional Eau-Assainissement (CCREA) a intégré un volet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour traiter les enjeux liés à l'eau. En mars 2024, un atelier à Saint-Louis a réuni une vingtaine de participants dont 5 femmes pour échanger sur des expériences en GIRE et élaborer un plan de travail pour une étude territoriale. Cette étude vise à développer des projets dans les collectivités pilotes de Diama, Ross Béthio et Ronkh.

Les résultats ont révélé plusieurs problématiques, notamment la qualité de l'eau souvent critiquée, une pression insuffisante, la saturation du réseau, des coûts d'exploitation élevés, et des prix de service élevés dans certaines localités.

Les défis identifiés incluent la gouvernance, la qualité du service d'eau potable, la compréhension de la GIRE, le financement, et l'inclusion communautaire.

La synthèse des investigations souligne l'importance d'une approche GIRE pour structurer la gestion de l'eau au niveau communal, facilitant ainsi la coordination entre les acteurs et répondant aux besoins des populations.

- **Accompagnement de la réforme de la délégation de service public**

AICHA 21 s’est pleinement inscrit dans la réforme de l’hydraulique rurale, en accompagnant la transition vers des modèles de délégation de service public. Le projet a ainsi :

-confié la réalisation des travaux aux délégataires (SEOH à Lampsar et Ross Béthio),

-accompagné l’OFOR dans l’inventaire du patrimoine hydraulique à Mbane et Diama, en vue de la délégation à la SDER;

-renforcé les capacités des associations d’usagers (ASUFOR, ASUREP) pour qu’elles puissent jouer leur rôle dans la gestion transitoire.

L'accompagnement de la réforme s'est traduit par :

-La réalisation d'un inventaire du patrimoine hydraulique dans les arrondissements de Mbane (livrable : base de données Excel + cartes SIG),

-La tenue de la première rencontre du CLS des DSP de Mbane,

-La production d'un manuel de réhabilitation à faible coût des stations de traitement (en cours de finalisation), qui sera destiné à l'OFOR pour répliquer l'expérience de Mbilor.

- **Cadre régional de concertation Eau- Assainissement**

Le 16 octobre 2025, la région de Saint-Louis a organisé une rencontre du Cadre de Concertation Régional de l'Eau et de l'Assainissement (CCREA) à la salle de conférence de la gouvernance de Saint-Louis. Créé en 2015, ce cadre vise à coordonner et planifier les actions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. L'événement, soutenu par le projet AICHA III et le programme de bonne gouvernance, a réuni plus de 80 participants, dont environ 10 femmes. Les discussions ont porté sur l'avancement de la réforme de l'hydraulique rurale, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, les résultats de la phase pilote de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), et le diagnostic de l'assainissement à Richard-Toll. Ces sujets soulignent l'urgence d'une action concertée face à la saturation des infrastructures et à la pollution des ressources en eau.

8. Projet d'Amélioration de la Gouvernance intercommunale des ressources en Eau (AGIRE)

Le projet « Renforcement de la gestion des Services publics mutualisés et de la gouvernance de l'eau dans le cadre de l'agenda 2030 », pour l'acronyme AGIRE(Amélioration de la Gouvernance intercommunale des ressources en Eau) est financé par la Coopération espagnole (AECID), la Députation de Huelva, la Députation de Jaén et la Mairie de Córdoba, en collaboration avec l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint-Louis, les communes bénéficiaires (Dodel et Gamadji Sare) et la Brigade Puits et forage de Ndioum.

Il s'inscrit dans une approche de développement durable alignée sur l'agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ce projet a pour objectif de renforcer les compétences techniques des Collectivités territoriales pour favoriser la planification territoriale et accroître leur résilience face aux impacts du changement climatique. Il encourage également les échanges techniques entre le Sénégal, la Mauritanie et l'Espagne en matière de gestion de l'eau, ainsi que la formation et la mise en commun de pratiques alignées sur les ODD, en particulier les ODD 6, ODD 11, ODD 16, ODD 17 et, de manière transversale, l'ODD 5.



Dans l'initiative de renforcer la gouvernance locale et la gestion des services publics, notamment l'accès à l'eau potable en promouvant la coopération intercommunale et en valorisant les ressources naturelles et humaines du territoire Dodel-Gamadji, le projet AGIRE vise à consolider la coopération entre communes en matière de gestion de l'eau

La réunion de démarrage et de planification du projet avait permis aux communes d'identifier les localités prioritaires pour les interventions de renforcement des services d'eau potable :

-Lahel : prolonger le réseau, améliorer le réservoir

-Bida : Réhabiliter ou remplacer le château

-Sinthiou Ifra : prolonger le réseau et/ou remplacer le réservoir

-Wowa-Wowa : mettre en place une charpente métallique.

A la suite de l'étude de prospection réalisée par l'ARD, il a été priorisé la construction d'un château d'eau à Bida (Gamadji Saré) et le remplacement du réservoir à Sinthiou Ifra (Dodel). Le projet a également contribué à la mise en place des groupes de travail Eau au niveau des communes bénéficiaires et du comité local de suivi des DSP de l'arrondissement de Gamadji Saré. Ces instances doivent ainsi permettre de faciliter, pour les différents acteurs locaux (élus, usagers/citoyens) l'expression de leurs préférences et besoins en termes d'amélioration des services d'eau potable sur leur territoire (en termes d'investissements et de fonctionnement). Par ailleurs, la présence des collectivités territoriales dans le comité de suivi permettra d'assurer la coordination des actions initiées au niveau local et une meilleure harmonisation des interventions à travers la disponibilité régulière de l'information.

9. Gouvernance du Développement Economique Local et de l'emploi (GODELE)

Le Projet Renforcement de la gouvernance, le développement économique local, la formation professionnelle et l'insertion pour l'emploi à Podor (Sénégal) Acronyme : GODELE – PODOR : Gouvernance du Développement Economique Local et de l'emploi – PODOR, est financé par la Diputación del HUELVA, la commune de CORDOBA, et la Diputación del Jaén. Il a pour but d'assurer la promotion du développement local et de l'emploi des jeunes de la commune de Podor à travers la formation professionnelle. Le projet est mis en œuvre en concertation avec l'ARD, les deux centres de formation professionnelle de Podor (CFP, CDFP) et la commune de Podor. Les activités réalisées en 2025 tournent essentiellement autour de :

-L'accompagnement de 40 jeunes à la constitution de 2 sociétés coopératives : NANTAGUE PODOR et DUERA PAVAGE ;

-L'organisation d'une session de sensibilisation sur la transformation à l'endroit du comité de gestion et de suivi ;

-La réalisation d'une vidéo de capitalisation et des émissions de radio ;

-La tenue d'une visite d'échange à Richard-Toll et à Gandiol avec les apprenants et leurs professeurs pour visiter les zones de recyclage en plastique.

-La formation de 20 jeunes au métier de jardinage et d'aménagement paysager ;

-La dotation de kits matériels de jardinage aux apprenants ;

-La formation de 20 jeunes au métier de pavage ;

-La dotation de kits matériels de pavage ;

La commune de Podor a ainsi acquis une machine de fabrication de pavé et une bétonnière pour une production rapide des pavés. Ces acquisitions ont permis aux jeunes apprenants de lancer leur activité économique de pavage.

10. Projet : « Gouvernance et développement humain local équitable à Mboumba et Méri, département de Podor, Sénégal » PHASE 2

Le projet vise à promouvoir positivement la gestion efficace des deux communes partenaires et favoriser la résilience et le développement humain local de leurs populations les plus vulnérables en augmentant leur participation effective à la gestion de la vie publique locale, avec une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des autres groupes vulnérables.

- **Activités réalisées :**

-Formation en horticulture (2 cohortes, 1 cohorte de 20 jeunes a déjà terminé) ;
-Redynamisation des conseils de quartiers et délégués de quartier de Mboumba ;
-Réactualisation du plan communal de gestion des ordures ménagères de Méri ;
-Réactualisation du plan communal de gestion des ordures ménagères de Mboumba ;

- **Activités en cours de réalisation**

-Mise en œuvre de la campagne d'alphabétisation dans les communes de Mboumba et Méri avec comme bénéficiaires l'association Nafooré de Mboumba et le GIE Hadiya Wane de Abdallah ;
-Accompagnement des structures féminines des communes de Mboumba et Méri (Association Nafooré de Mboumba et le GIE Hadiya Wane de Abdallah) dans les campagnes de production/activités génératrices de revenus ;
-Développement d'une stratégie durable de gestion des déchets dans la commune de Méri,
-Développement d'une stratégie durable de gestion des déchets dans la commune de Mboumba ;

- **Perspectives et défis :**

-Accompagnement pour l'insertion professionnelle des jeunes formés ;
-Formation en horticulture (une 2^{éme} cohorte de 20 jeunes) ;
-Actions de coopération féminine entre les deux communes (Association Nafooré de Mboumba et le GIE Hadiya Wane de Abdallah) ;
-Organisation de campagnes de sensibilisation sur la gestion de déchets et la protection de l'environnement dans les communes de Mboumba et Méri ;
-Elaboration du plan d'occupation des sols de la commune de Mboumba ;
-Organisation de campagnes de sensibilisation des ménages sur la gestion des ordures ménagères dans les communes de Mboumba et Méri.

II- Conclusion, leçons apprises et recommandations

La mise à disposition tardive des dotations de l'Etat a parfois causé certains retards sur les programmes. Néanmoins, l'ARD a réussi à mettre en œuvre un PTBA avec une dizaine de conventions qui ont permis de contribuer à améliorer le niveau de développement territorial. La forte recommandation s'oriente vers la consolidation des conventions avec l'AACID et le PNUD dans le cadre du projet de localisation des ODD qui permettra de mesurer plus précisément les effets des actions sur la base d'indicateurs précis pour apprécier les progrès, les gaps et prendre les bonnes décisions. Il reste donc à prendre les meilleures dispositions pour un bon déploiement des plateformes digitales de système d'information territoriale et de suivi des ODD qui peuvent être des catalyseurs pour attirer plus de partenaires au développement.

Les perspectives sont déclinées à travers le plan stratégique 2022-2026 de l'ARD. La nouvelle vision de l'agence est orientée davantage vers le développement économique pour mieux appuyer les CT dans la prise en charge des problèmes les plus préoccupants des populations.

Il s'agira de mobiliser les CT et l'ensemble des acteurs territoriaux pour matérialiser les orientations du plan stratégique tirées par cette vision : « Avec l'appui de l'ARD, et en cohérence avec la Stratégie Nationale de transformation Sénégal 2050 et les ODD, les collectivités territoriales développent des stratégies de développement économique local qui valorisent les ressources locales, créent des emplois qualifiés et attractifs pour les jeunes et les femmes, et favorisent la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, tout en préservant les équilibres naturels et culturels»

Cette vision repose sur les 4 axes suivants :

- Axe stratégique N°1 : Appui à la maîtrise d'ouvrage pour une réalisation entre autres, d'une plateforme minimale d'infrastructures de base. (PMIB) de qualité dans toutes les CT de la région ;
- Axe stratégique N°2 : Appui à la promotion du développement économique locale, de l'employabilité et du partenariat public-privé (PPP) ;
- Axe stratégique N°3 : Appui à l'amélioration des performances en Planification du développement et en gouvernance des acteurs territoriaux ;
- Axe stratégique N°4 : Renforcement de l'appui aux acteurs territoriaux et promotion de la mise en synergie de l'animation du suivi et de l'évaluation du développement territorial.





Hommage à Madame Mame Penda GUEYE





L'Agence régionale de Développement de Saint-Louis présente l'expression de sa profonde et éternelle reconnaissance à Madame Mame Penda GUEYE, en souvenir des éminents services qu'elle a rendus à l'Institution.

Pendant de longues années, elle en a été l'âme dévouée, le cœur battant et l'indispensable cheville ouvrière. Son engagement et son dévouement resteront gravés dans notre mémoire collective.

En ces moments de recueillement, nous nous joignons à sa famille et à ses proches pour prier que son âme trouve paix et sérénité éternelles. Qu'elle repose en paix.

ARD SAINT-LOUIS

Agence Régionale de Développement de Saint-Louis

Adresse : 83, route de Khor Sor,
Saint-Louis- SENEGAL
Tél : +221 33 961 83 99
Email : ard@ardsl.sn
Site web: www.ardsl.sn

